

UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC

FACULTÉ DES LETTRES

Département des Études romanes

Krajčovičová Lenka

Le chômage en France

Mémoire de Licence

Directeur du mémoire : Ing. Michel Viland

OLOMOUC 2010

Je certifie sur l'honneur d'avoir rédigé le mémoire entier individuellement et d'avoir cité toutes les ressources utilisées.

Olomouc, le 8 avril 2010

J'aimerais remercier Michel Viland, responsable de mon mémoire, d'avoir été attentif à mes questions et d'avoir porté en avis critique sur le contenu de ce mémoire.

Sommaire

Introduction	3
1. Présentation historique et situation actuelle.....	5
1.1 La définition du chômage	5
1.2 Les types de chômage	6
1.3 L'évolution du chômage dans les principaux pays de l'OCDE.....	8
1.4 L'évolution actuelle et les inégalités face au chômage.....	10
1.4.1 Les inégalités liées au sexe : les femmes sont plus touchées par le chômage..	10
1.4.2 Les inégalités liées à l'âge : les jeunes et les seniors sont plus concernés par le chômage.....	12
1.4.3 Les inégalité liées aux diplômes : les sans- diplôme sont plus exposés au chômage.....	14
1.4.4 Les inégalités liées à la catégorie socioprofessionnelle : les ouvriers non-qualifiés sont plus concernés par le chômage.....	15
1.4.5 Les inégalités liées aux régions : le Nord de la France est plus touché par le chômage.....	17
1.4.6 Les inégalités liées à la nationalité : les immigrés sont plus exposés au chômage.....	18
2. Les principales causes du chômage.....	20
2.1. L'évolution démographique: le baby-boom, l'immigration et l'émancipation des femmes entraînent le chômage.....	20
2.2 L'éducation française se montre comme insuffisante.....	22
2.3 Le progrès technique: il détruit des emplois, mais à long terme cette destruction est créatrice d'emplois	24
2.4 La délocalisation détruit 12% des emplois par an	26
2.5 L'oppression de la concurrence mondiale et la faiblesse de la compétitivité française.....	28
2.5.1 Les prélèvements fiscaux supérieurs à la moyenne de l'Union européenne.....	28
2.5.2 Le salaire minimal élevé par rapport aux autres pays, d'un point de vue libéral	30
2.5.3 Le manque d'entreprises de tailles moyennes et de grandes tailles	30

2.6 La crise financière et le ralentissement économique.....	32
2.7 Le chômage volontaire.....	34
3. Les moyens de lutte contre le chômage	36
3.1 Les anciennes théories controversées.....	36
3.2. Les politiques de lutte contre le chômage : la politique passive et la politique active	37
3.2.1 Les politiques passives : le traitement social du chômage	37
3.2.2 Les politiques actives : le traitement économique du chômage	39
Conclusion	48
Résumé.....	50
Resumé.....	51
Bibliographie.....	52
Annotation.....	54

Introduction

Le terme "chômage" est apparu dans le dictionnaire dans les années 1870. Mais c'est grâce à l'analyse théorique du marché du travail faite par Léon Walras que la catégorie chômeur est séparée du reste de la population tels que les hommes sans domicile fixe, les filles publiques, etc.

Aujourd'hui on observe des millions de chômeurs partout dans le monde, même dans les pays les plus développés. La France souffre d'un chômage alertant depuis quatre décennies et passe du chômage frictionnel au chômage de masse. Le chômage s'est massivement développé au cours des années 1970 et s'est maintenu au-delà de la barre des 2 millions depuis 1984, soit environ 10% de la population active.

Pourquoi il ne faut pas passer sous silence ce taux élevé du chômage? Il y a plusieurs raisons. Premièrement, c'est très cher pour la collectivité. Ce sont des versements de prestations qui sont très coûteux et qui sont payés grâce aux impôts des personnes qui travaillent. Ensuite, l'Etat reçoit moins de recettes quand une part de la population en âge de travailler ne travaillent pas (moins de cotisations sociales, moins d'impôts sur le revenu, moins de TVA parce que les chômeurs ne consomment pas beaucoup). Puis, c'est un problème au niveau de l'individu. Une personne sans travail se trouve dans une situation d'infériorité, elle n'obtient plus de revenu, ainsi on peut observer le déclin de son développement personnel. Mais il y a également un impact social : l'exclusion de la société (les ouvriers sont placés en bas de l'échelle sociale, mais au moins, ils sont dans la société), extension de la pauvreté, de l'échec scolaire, des divorces, de la criminalité, du stress et de la dégradation de la santé des chômeurs. L'augmentation du nombre des exclus menace donc la cohésion sociale. C'est pourquoi on essaie de lutter contre le chômage et de diminuer le nombre de chômeurs.

La persistance d'un chômage de masse soulève de nombreuses questions. Est-ce qu'il est présent de façon égale ou y a-t-il des inégalités face au chômage? Qu'est-ce qui est en cause? Comment résoudre le problème du chômage et éliminer ses causes? Et enfin, la France va-t-elle revenir au plein emploi?

Pour mieux comprendre cette problématique, il serait utile de revenir sur la notion du chômage et ses différents types dans la première partie. On va se concentrer sur l'évolution historique et actuelle de ce phénomène. A la fin de cette partie, on va cibler les catégories qui sont les plus exposées au chômage telles que les jeunes, les femmes, les ouvriers non qualifiés, etc.

Dans la partie suivante, il apparaît fondamental de s'interroger sur les causes du chômage. On va présenter les plus importantes telles que l'évolution démographique, l'éducation insuffisamment adaptée aux besoins du marché, le bouleversement du mode de travail à cause du progrès technique, la délocalisation et l'oppression de la concurrence mondiale et la faiblesse de l'activité économique.

Finalement, on va se focaliser sur les anciennes théories controversées et sur les moyens de lutte contre le chômage. Dans cette partie, on va analyser les politiques passives telles que l'indemnisation du chômage et les politiques actives qui mettent en place des stratégies pour augmenter le nombre d'emplois disponibles.

1. Présentation historique et situation actuelle

1.1 La définition du chômage

Pour tirer l'affaire au clair, il faut donner la définition du chômage. Ce devoir est difficile à cause du fait que l'appareil d'enregistrement du chômage n'est pas parfait et il n'existe pas une seule définition possible de chômage. Mais il existe un consentement assez répandu et cela en référence faite par le Bureau international du travail (BIT)¹. Pour le BIT, " un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois."² Cette recherche comprend des démarches spécifiques telles que l'inscription à un bureau de placement, la réponse à des annonces dans les journaux, les recherches par relations personnelles, la candidature auprès d'employeurs, etc.

En France, le chômage est mesuré à l'aide des enquêtes- emploi effectuées par l'INSEE (l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) chaque année au mois de mars. On le calcule grâce au taux de chômage qui exprime le nombre de chômeurs divisé par la population active. Cette population regroupe la population active occupée et les chômeurs.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population active}}$$

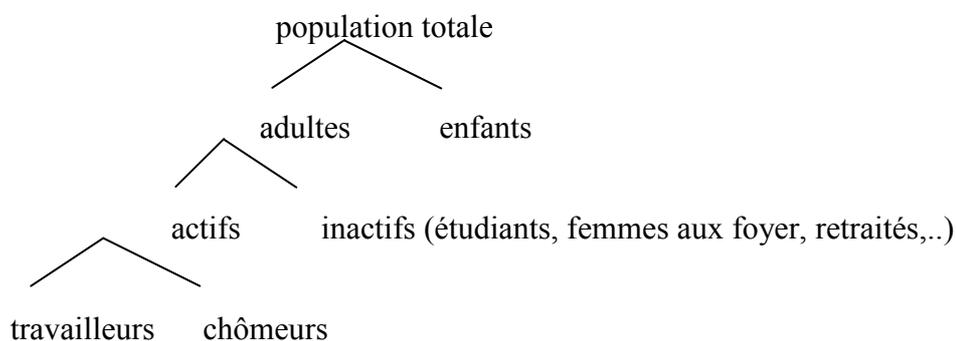
¹ Selon l'INSEE, le BIT est un organisme rattaché à l'Organisation des Nations Unis et chargé des questions générales liées au travail dans le monde, il réside à Genève. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celles relatives à la population active occupée et aux chômeurs.

²<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/chomeur-au-sens-du-bit.htm>

Au sens du BIT, la population active occupée "comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie. On y classe également des militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés."³

On a souvent présenté les chômeurs comme des inactifs, mais cette idée est fautive. On les classe comme des actifs inoccupés. Ce sont des jeunes de 15 ans et plus (des étudiants sans activité professionnelle), des femmes au foyer et des retraités qui appartiennent dans le groupe des inactifs. Pour mieux comprendre cette division, on donne le schéma ci-dessous:

Figure 1.1. La division de la population totale



1.2 Les types de chômage

- Le chômage frictionnel : on observe une mauvaise adaptation entre l'offre d'emploi et la demande d'emploi. Soit il y a des places disponibles, mais les gens qui cherchent du travail n'ont pas de qualification appropriée, soit c'est le chômage lié à la mobilité de la main-d'œuvre et au délai nécessaire pour trouver un nouvel emploi.

³ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-active-occupee-bit.htm>

- Le chômage conjoncturel : ce type de chômage est lié à la conjoncture économique. Il se développe lorsque la croissance se ralentit ou lorsque la production diminue. Les phases principales de la récession industrielle sont liées avec les années 1970 (le premier choc pétrolier, la chute du système de Bretton Woods), 1980 (le deuxième choc pétrolier), 1991 et 2008. Le chômage touche tous les emplois y compris ceux qui nécessitent des travailleurs qualifiés.
- Le chômage structurel: Il est lié aux conditions structurelles de l'économie (des salaires trop élevés, le mauvais système de formation,...). Le plus souvent, on se réfère aux pays en développement qui ont des structures traditionnelles. Il y a très peu d'investissements et d'entreprises, peu de progrès technique, l'agriculture représente le secteur principal et l'économie n'est pas suffisamment tournée vers la recherche. Dans ce cas-là, c'est l'Etat qui peut être responsable (les impôts sont très élevés, la bureaucratie joue un rôle dominant) ainsi que la mentalité des gens (peur de créer une entreprise). Dans les pays industriels, c'est l'innovation technologique (automatisation, robotisation, changements organisationnels), les lourdeurs institutionnelles (le poids des charges sociales) et les facteurs psychologiques et sociologiques (difficultés d'adaptation aux nouveaux métiers, difficultés de réinsertion après le chômage de longue durée, etc).
- Le chômage technologique: Il est lié au progrès technique et aux évolutions technologiques. C'est Karl Marx qui réclame que la tendance à remplacer le personnel par les machines pour augmenter le profit des entreprises entraîne le chômage. Il est vrai que cette nouvelle technique et l'innovation entraîne la disparition de beaucoup d'emplois, tels que les agriculteurs, les ouvriers.

De l'autre côté, il y a des nouveaux emplois qui se développent, souvent liés à la protection de l'environnement, aux nouveaux matériaux pour construire. Dans ce cas-là, il faut un délai nécessaire pour qu'un licencié avec sa qualification trouve un emploi approprié. Mais si on raisonne sur le long terme, aujourd'hui il y a beaucoup plus d'emplois dans les pays développés qu'au moment de la première révolution industrielle grâce au gain de productivité. Les économies se sont adaptées par la création de nouveaux emplois et par la baisse de la durée du travail.

- Le chômage technique: Ce sont des raisons techniques qui empêchent les travailleurs qualifiés de travailler (une panne des machines, des problèmes climatiques).

1.3 L'évolution du chômage dans les principaux pays de l'OCDE⁴

Dès les Trente Glorieuses jusqu'à la fin des années 1960, on peut constater que le taux de chômage en France est très faible (entre 1,5 et 2%). Cette période est également caractérisée par une quasi-stagnation de la population active et les entreprises ont besoin de main-d'œuvre. C'est pourquoi on pratique des heures supplémentaires et l'immigration est bien vue. Dans ce temps-là, la durée légale du travail est 40 heures, mais la durée pratiquée est souvent 45 heures alors que dans les secteurs de production principaux, on travaille 48 heures. Le nombre de chômeurs varie autour de 200 000 personnes. C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que le monde occidental a connu une étape de croissance très forte. Deux nouveaux phénomènes apparaissent : on développe la reconstruction à cause des dommages de la guerre et on essaie de rattraper les Etats-Unis au niveau économique et au niveau technologique. Cet effort amène la croissance de la productivité de travail de 5% par an.

Malheureusement, vers la fin des années 1960, la situation change et on passe au chômage de masse qui touche gravement toute la population. Le taux de chômage double en 1968 et en 1975 et il atteint 830 000 chômeurs en France. Cette période est marquée par la fin de la guerre en Algérie ainsi que par la croissance des emplois. Cependant le nombre de la population active a augmenté presque deux fois plus vite que celui des emplois. Puis, on connaît une croissance technologique et elle entraîne un chômage technologique et frictionnel. En 1967, l'Agence nationale pour l'emploi

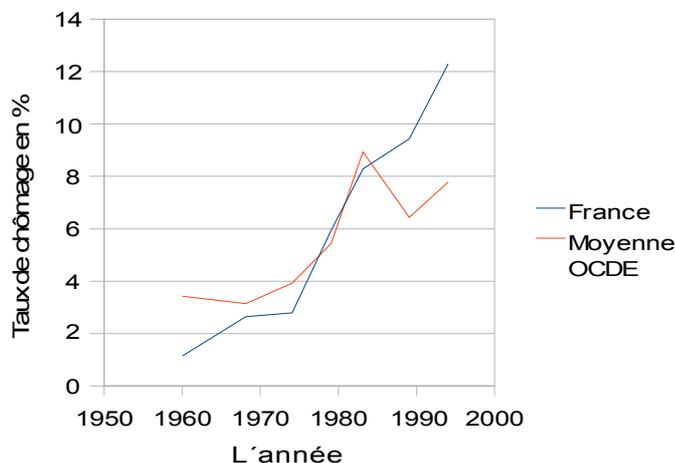
⁴ l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) est un groupement de 30 pays et il est créé en 1961. Il a pour le but d'apporter leur aide aux gouvernements membres, de soutenir la croissance économique sur le long terme, d'améliorer le niveau de vie par le développement de l'emploi, de soutenir la stabilité financière et de favoriser l'amélioration du taux de croissance du commerce mondial.

(ANPE) est née et elle a pour but de recueillir les emplois disponibles et de placer les travailleurs.

Au début des années 1970, la situation est si sérieuse que le président Pompidou lance sa phrase connue: "Plutôt l'inflation que le chômage". La chute du système monétaire de Bretton Woods en 1971 et le premier choc pétrolier accélèrent la gravité de la situation. A partir de 1974, l'augmentation du nombre de chômeurs prend de l'importance. Il s'accroît régulièrement et la durée du chômage s'allonge. En France on observe un paradoxe lié aux salaires. A partir de l'année 1974, la croissance du salaire est restée assez forte jusqu'au début des années 1980. Même au cours de la récession du début des années 1980, les salaires ont continué à augmenter. On peut alors constater que dans les pays développés, le taux de salaire ne dépend pas forcément de la conjoncture économique.

Depuis le milieu des années 1980, le taux de chômage commence à être supérieur par rapport à la moyenne des autres pays de l'OCDE. Pour confirmer cette thèse, on montre le graphique ci-dessous.

Figure 1.2 Le taux de chômage en France et dans les pays de l'OCDE



Source: <http://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryName=251&QueryType=View&Lang=fr>

Au cours des années 1970 et 1980, ce sont des emplois industriels qui ont disparus et les nouveaux emplois dans le secteur tertiaire n'étaient pas suffisants pour compenser l'augmentation de la population active ainsi que l'arrivée des jeunes et des femmes sur le marché du travail. La situation s'est aggravée à la fin des années 1990 à cause de la guerre du Golfe et de la récession mondiale.

1.4 L'évolution actuelle et les inégalités face au chômage

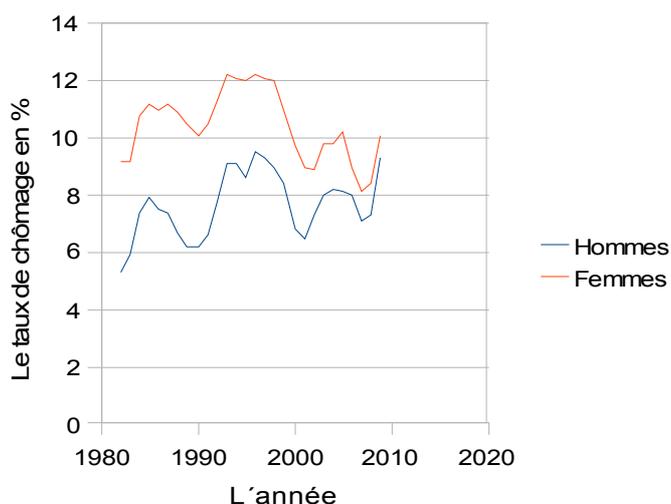
De 1997 à la fin de 2001, le taux de chômage a légèrement baissé et passe de 10,9% à 7,7% en France métropolitaine. Cependant, on note l'existence du ralentissement de la croissance de l'emploi et en 2002, le chômage augmente et atteint 8,8%. Après une stabilité modérée, le chômage arrive à 9,2% en 2006. Depuis ce moment là, le chômage n'a cessé de baisser jusqu'à premier trimestre 2008. A cause de la crise financière, on estime atteindre la barre de 10% à la fin de l'année 2009 et ce nombre est constamment en hausse.⁵

Il nous faut donner quelques précisions. Au même moment, le taux de chômage peut varier de 5 à 25%. Force est de constater qu'on observe plusieurs inégalités liées au sexe, à l'âge, aux diplômes, à la catégorie socioprofessionnelle et à la nationalité. On prend également en considération le lieu de vie.

1.4.1 Les inégalités liées au sexe : les femmes sont plus touchées par le chômage

En analysant les femmes sur le marché du travail, on peut dire que leur taux de chômage était toujours plus élevé que celui des hommes comme montre le tableau ci-dessous.

Figure 1.3 Le taux de chômage des femmes et des hommes



Source: <http://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryName=251&QueryType=View&Lang=fr>

⁵ Insee,(2008), http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=14196

Cette tendance correspond aux anciens modèles familiaux. Les femmes étaient habituées à rester au foyer et à s'occuper des enfants, il y avait peu d'emplois dans le secteur tertiaire et quelques professions étaient fermées au sexe féminin (policier, métier de chauffeur,...). Avec la progression de l'émancipation et du développement du secteur tertiaire, on observe la diminution de l'écart de chômage entre les hommes et les femmes. En 1990, le taux de chômage des femmes est 10,1%, supérieur de 3,9 point à celui des hommes dont le taux de chômage est 6,2%. Même si les hommes sont les premières victimes de la récession économique en 2008 (ils sont plus nombreux qui travaillent dans l'industrie), le taux de chômage des femmes reste toujours un peu supérieur à celui des hommes (+0,9% en 2008).

Quant à la durée du chômage des femmes, on peut dire qu'elle est en moyenne plus longue que celle des hommes. On va soutenir cette thèse en donnant l'exemple du chômage de longue durée (un an ou plus) de l'année 2005. En prenant en considération toutes les catégories, le nombre des femmes au chômage est 770 600, soit 38% de la demande d'emploi féminine contre 35,8% de la demande d'emploi masculine. Entre 2004 et 2005, la baisse du chômage de longue durée des hommes (-2%) est plus marquante que celle des femmes (-0,9%). Cette diminution n'est valable que pour les hommes et pour les femmes qui sont au chômage depuis 1 à 3 ans. Même si les femmes sortent plus souvent du chômage pour entrer en formation (11,6% contre 10,1%), leurs sorties sont en général moins fréquentes (45,3% contre 50,8%).⁶

A propos des salaires, les inégalités persistent toujours. Selon l'INSEE en 2005, le rapport des salaires annuels des femmes et des hommes varie de 16% dans les fonctions publiques de l'Etat à 27% dans le domaine hospitalier. Dans la profession des cadres, ce rapport est encore plus alertant, il atteint 30%. Qu'est-ce qui est en cause? Il y a plusieurs facteurs qui déterminent le montant du salaire. En premier, les femmes travaillent plus à temps partiel (30% des femmes contre 5% des hommes) et donc la durée du travail est plus courte. Puis, certains emplois se montrent comme féminins tels que les emplois dans le secteur public qui sont généralement moins rémunérés que les emplois des cadres (qui sont plutôt représentés par les hommes).

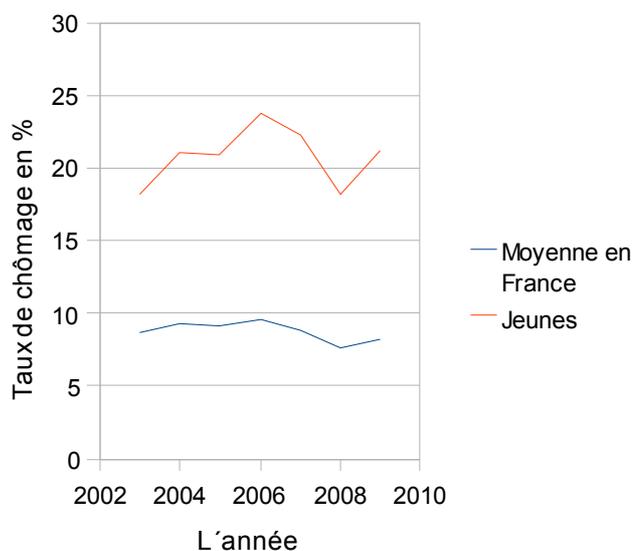
⁶ Anpe, (2006), "Le chômage des femmes : des spécificités persistantes", <http://www2.pole-emploi.fr/observatoire/IMG/pdf/femmes2005.pdf>

Finalement, le salaire dépend des différences entre les individus (éducation, expérience professionnelle, interruption du travail à cause de la maternité,...etc.) et les hommes sont considérés comme plus productifs.

1.4.2 Les inégalités liées à l'âge : les jeunes et les seniors sont plus concernés par le chômage

Les jeunes de 15 à 29 ans sont plus touchés par le chômage que le reste de la population. Par rapport à l'ensemble de la population, le taux de chômage des jeunes est plus ou moins 2 fois plus élevé. Mais il faut faire une remarque. On calcule le taux de chômage en divisant les demandeurs d'emploi par les jeunes actifs. Cela signifie qu'on ne prend pas en compte les jeunes inactifs, notamment les étudiants. On peut constater que depuis 1980, ce taux n'a jamais été inférieur à 15%. Le graphique ci-dessous nous montre l'importance du chômage des jeunes.

Figure 1.4. Le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage moyen en France



Source: http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03338

Ce taux de chômage est élevé pour de multiples raisons.

D'abord, il s'agit avant tout des jeunes qui n'ont pas d'éducation supérieure (environ 31% des jeunes). Le diplôme est un indicateur de la possibilité de s'adapter et de leur volonté de réussir. Il n'est donc pas surprenant que les employeurs préfèrent embaucher soit des gens éduqués, soit des personnes plus âgées avec beaucoup d'expériences. Plus deux-tiers des jeunes (69%) quittent leur premier travail parce

qu'ils avouent que leur formation et leurs connaissances ne correspondent pas aux exigences du poste.⁷

Ensuite, ces dernières années les stages ont devenus une obligation pour entrer sur le marché du travail ayant pour objectif de fournir première expérience professionnelle. Mais les entreprises profitent des stagiaires et ils les exploitent pour combler les postes habituellement confiés à des salariés. Même si un stagiaire travaille 35 heures par semaine, il ne signe pas un vrai contrat de travail et donc il ne peut pas demander une rémunération. Nul doute que les employeurs profitent de plusieurs stagiaires qui succèdent pour épargner de l'argent.

Finalement, en cas de dégradation de la conjoncture économique, les jeunes sont les premières victimes. En principe, les entreprises suivent la règle " dernier arrivé, premier sorti". Par la suite les jeunes, souvent embauchés en contrats à durée déterminée, sont licenciés en premier lieu. La crise actuelle aggrave la situation. En 2009, on enregistre 416 000 jeunes sans emploi. On a prévu de 150 à 240 000 demandeurs en plus à la fin de l'année. Il faut ajouter que le chômage féminin n'est pas si dépendant de la fluctuation économique parce qu'il y a moins de femmes qui travaillent dans l'industrie. En 2009, le nombre des jeunes chômeurs a progressé de 18% tandis que celui des jeunes chômeuses de 7%.

Le groupe des personnes de 50 ans et plus est également menacé. Même si en 2009 le taux de chômage des seniors est de 3,8% inférieur à l'ensemble de la population (5,7% contre 9,5%), le taux d'activité des 55-64 ans est faible (44,1% contre 56,5% de l'ensemble de la population).⁸ L'explication tient au fait que les personnes qui sont sorties de l'activité vers la retraite ne sont pas considérées comme chômeurs. En plus, il existe un système de dispenses de recherche d'emploi pour les personnes de 55 ans et plus et celles qui y sont inscrites appartiennent au groupe des inactifs. Selon les employeurs, les personnes âgées sont moins productives, leur éducation se montre comme insuffisante et elles ne sont pas capables de s'adapter aux évolutions technologiques. Elles sont également considérées comme moins dynamiques et moins mobiles.

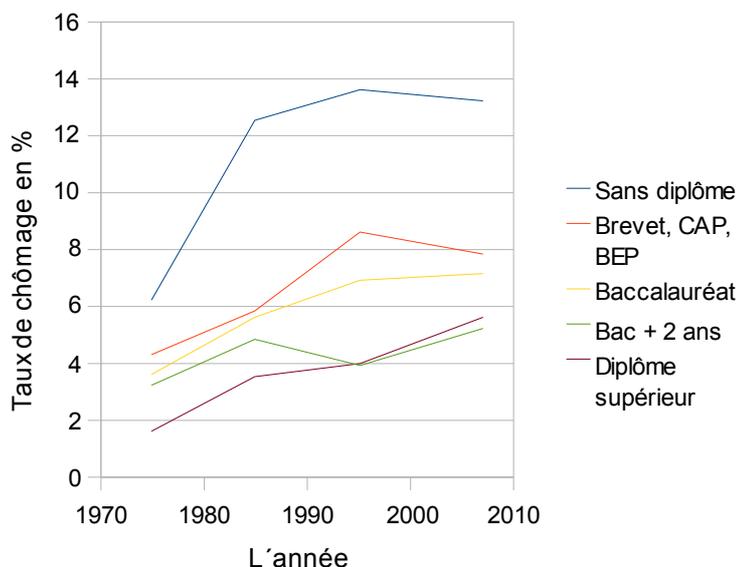
⁷ (2009), "Mobiles, les jeunes?", Le monde campus, 19 963, 9

⁸ Insee, 2009, <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14&date=20090903>

1.4.3 Les inégalité liées aux diplômes : les sans- diplôme sont plus exposés au chômage

On observe également les inégalités liées aux diplômes. Il est sûr que les diplômes nous accordent une certaine protection face au chômage. En France en 1990, le taux de chômage des personnes sans- diplôme est presque quatre fois supérieur à celui des personnes avec un diplôme supérieur (13,5 et 3,5%). En 2007, cet écart diminue un peu, mais la différence est toujours considérable. Le taux de chômage des personnes avec un diplôme supérieur est de 5,6% alors que celui des non- diplômés est de 13,2%. L'évolution du chômage selon les diplômes est tracée dans le graphique ci-dessous et relève l'importance de l'éducation.

Figure 1.5. Le taux de chômage selon les diplômes



Source: ses-lyon.org/UserFiles/Files/td-mesure-du-chomage.doc

Ceci s'explique par deux raisons. En premier, les gens éduqués ont accumulés un capital humain qui est nécessaire pour les besoins des entreprises actuelles à cause du développement du secteur tertiaire et de l'intellectualisation du travail. Ensuite, les travailleurs diplômés peuvent avoir des tâches pour lesquelles ils sont surqualifiés et par la suite ils font concurrence aux non-diplômés. Par exemple, un docteur peut travailler comme un vendeur mais cela n'est pas valable à l'inverse. Le diplôme est un indicateur que les gens sont capables de s'adapter et qu'ils apprennent les nouvelles informations plus facilement.

Cependant, on observe un nouveau phénomène dans le domaine de l'éducation. Même si le diplôme présente une arme nécessaire pour lutter contre le chômage, il semble que cela ne suffise plus. De janvier 2008 à janvier 2009, le chômage des jeunes les plus qualifiés a progressé de 104%. Ce sont surtout les techniciens supérieurs et ceux qui maîtrisent des disciplines tertiaires (droit, finance) qui souffrent le plus. Le taux de chômage des jeunes diplômés des sciences juridiques atteint 68%. Les étudiants qui sont spécialisés dans le domaine de l'agriculture et de l'agronomie se trouve dans le peloton de queue. Leur taux de chômage atteint 70%. La principale difficulté porte sur le fait que le nombre colossal de ceux qui sortent des écoles n'est pas accompagné de la création d'un même nombre de postes (problème des débouchés et de l'engorgement de certaines filières). Ensuite, certains experts soulignent un désaccord entre formations et besoins du marché et l'importance de réformes dans l'enseignement (problème des inadéquations des formations).

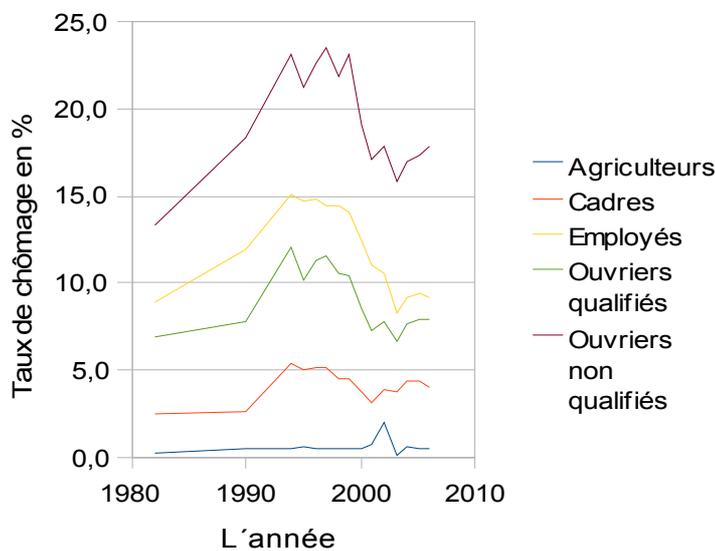
1.4.4 Les inégalités liées à la catégorie socioprofessionnelle : les ouvriers non-qualifiés sont plus concernés par le chômage

Avant de fournir quelques informations sur le chômage selon la catégorie socio-professionnelle, il nous faut mentionner l'évolution des professions et des métiers. Jusque dans les années cinquantes, les activités agricoles dominant et les emplois du tertiaire sont rarement présents (banque, administration, soins et services personnels). De 1954 jusqu'à aujourd'hui, on observe des bouleversements quantitatifs et qualitatifs dans la répartition des emplois. Le nombre des effectifs qui travaillent dans le secteur agricole a beaucoup régressé et il est passé de 27% en 1954 à quelque 0,9% en 2008. A propos de l'industrie, de 1955 au début de la crise (1974), la croissance de la production a été accompagnée de créations d'emplois (près d'un million). Mais de 1974 jusqu'à aujourd'hui, environ 2,5 millions emplois ont disparu. Cette évolution varie selon le type d'activité.

On constate une réduction de l'emploi supérieur au double de la moyenne dans quelques secteurs (charbonnages, sidérurgie, chimie de base, textile- habillement) mais au contraire, il y a des industries qui créent des emplois (pharmacie et parachimie, presse, viande et produits laitiers). Cette réduction de l'emploi a touché

notamment les ouvriers non qualifiés, les ouvriers et les employés et en revanche, le nombre d'emplois des cadres a progressé. Pour répondre aux divers phénomènes (développement des activités de gestion, de commercialisation, de recherche,..etc.), des nouveaux emplois se sont multipliés dans l'industrie. Ceci est associé au nom de Taylor qui a implanté des règles pour augmenter le gain de productivité (la division du travail au sein de l'industrie, le perfectionnement de l'organisation du travail,..). Depuis les années soixante, les services externes augmentent plus vite que les emplois tertiaires à l'intérieur de l'entreprise d' où on voit l'interdépendance du secteur tertiaire et le dynamisme du secteur industriel. Aujourd'hui, les branches d'activité tertiaires regroupent à peu près 75% des emplois. A cause de l'évolution technologique et des nouveaux domaines (activités d'études pour les entreprises,..), on observe une répartition au sein du secteur tertiaire (par exemple, on note une diminution des emplois des télécommunications et une augmentation des services marchands rendus aux entreprises). La figure ci-dessous nous montre le taux de chômage en France selon les catégories socio-professionnelles.

Figure 1.6. Le taux de chômage selon les catégories socio-professionnelles



Source: http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=natnon03315&id=679

Selon ce graphique, on peut conclure que le taux de chômage des agriculteurs exploitants est le plus petit parmi toutes les catégories (0,5% en 2006). Cette situation n'est pas surprenante puisque dans la même année, ce secteur ne représente que 2,3% de la population active et le nombre des gens qui sont intéressés par l'agriculture baisse toujours.

En ce qui concerne les ouvriers non qualifiés, le taux de chômage augmente surtout pendant les années quatre-vingt-dix. Il atteint un sommet en 1997 (23,5%) et il est de 18,4 points supérieur à celui des cadres. Les choses prennent une mauvaise tournure à cause de la récession économique et à cause de l'évolution mentionnée ci-dessus. Cependant, le taux de chômage des ouvriers qualifiés n'est pas si élevé. C'est surtout dans les dernières années que le marché du travail souffre d'une pénurie de métiers qualifiés tels que le maçon, le charpentier, le menuisier, etc.

Pendant toute la période observée, le taux de chômage des cadres reste stable autour de 5% . C'est là une vision fort répandue qu'il s'agit souvent des gens les plus éduqués et cette "matière grise" est la plus demandée.

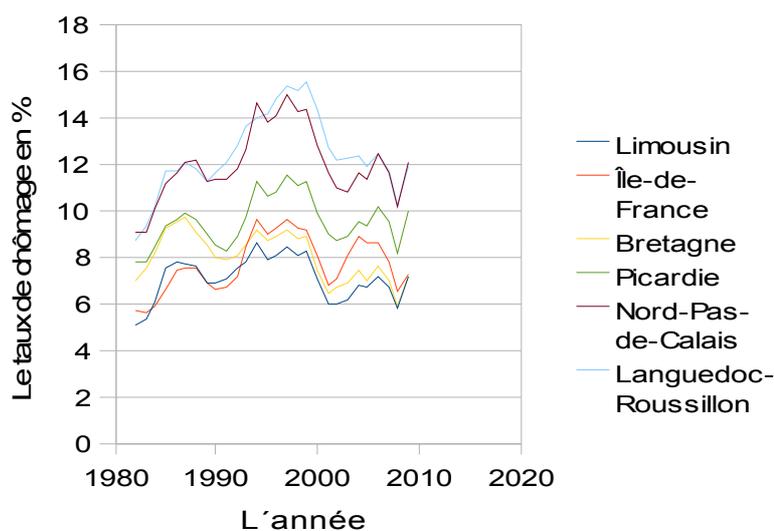
Finalement, on peut conclure que plus on s'élève dans la hiérarchie sociale (en liaison avec le niveau d'études), plus le chômage diminue. Toutefois, les gens à travers toutes les catégories peuvent devenir chômeurs. Compte-tenu du fait que le nombre des diplômés a connu une croissance rapide au début des années 1990, le risque d'être au chômage s'élevait même pour les cadres.

Aujourd'hui, on constate que le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est quatre fois et demi plus fort que celui des cadres.

1.4.5 Les inégalités liées aux régions : le Nord de la France est plus touché par le chômage

Puisque le territoire français n'est pas homogène (sur les plans historique, économique et géographique), on souligne l'importance de la diversité des emplois dans les régions et par la suite des différences entre les taux de chômage. Il n'est donc pas surprenant que le chômage oscille entre des taux de 7,7% en Limousin et de 12,8% en Nord Pas-de-Calais en 2009. Dans le tableau ci-dessous, on présente 3 régions avec le taux de chômage le plus bas et 3 régions avec le taux de chômage le plus haut.

Figure 1.7. Le taux de chômage selon les régions



Source: http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=cmrsos03311

On peut expliquer cette diversité par plusieurs facteurs. Partons du principe que l'évolution du chômage est la conséquence principale de la composition sectorielle de l'emploi. On a observé une polarisation très forte de l'industrie dans la France du Nord et de l'Est pendant les années quatre-vingts, mais la montée du secteur tertiaire a causé le déclin des emplois industriels. Aujourd'hui, la profession d'ouvrier est toujours dominante dans le Nord (39% de la population active), tandis qu'en Ile-de-France, les cadres sont représentés en grand nombre (19% de la population active).

Ensuite, ce qui est en cause, c'est l'évolution de la population (représentation des jeunes, les mouvements migratoires,..). La région du Nord Pas-de-Calais est l'une des régions la plus peuplée avec une forte concentration des jeunes et comme on l'a déjà mentionné, les jeunes sont les plus touchés par le chômage. Il y a également beaucoup de personnes qui bénéficient du RMI ⁹ (2,2% de la population active) par rapport au reste de la France.

1.4.6 Les inégalités liées à la nationalité : les immigrés sont plus exposés au chômage

Pour éclaircir la situation des immigrés, il faut se plonger dans l'histoire du pays. Après la première et deuxième guerre mondiale, il y avait une pénurie de main-

⁹ Revenu minimum d'insertion, souvent destiné aux jeunes dépourvus d'emploi et de qualification et aux familles avec les enfants.

d'oeuvre à cause du fait que beaucoup d'hommes étaient morts pendant ces deux guerres et le secteur industriel était en expansion (besoin de reconstruction de la France, plan Marshall). C'est pourquoi on a ouvert les portes aux immigrés, surtout pour les ouvriers masculins. La fin de la guerre en Algérie (1962) et l'accord franco-algérien ont attiré des immigrés algériens. D'autres immigrés venaient principalement des anciennes colonies (pays du Maghreb). La situation atteint un niveau critique lors de la crise pétrolière. Le chômage a largement augmenté et le gouvernement a décidé de donner de l'argent aux immigrés pour qu'ils reviennent volontairement chez eux. Dès cette époque, on essaie de lutter contre l'immigration.

Aujourd'hui, la France est le premier pays d'immigration en Europe et les immigrés représentent environ 7,4% de l'ensemble de la population. Ils viennent notamment des pays du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et de la Turquie. Les deux tiers de ces gens vivent dans trois régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ils sont très peu présents dans l'Ouest de la France (3% en Bretagne, Pays de Loire et Normandie).¹⁰ La principale difficulté porte sur le fait que plus d'un tiers des immigrés n'a aucun diplôme (37% des immigrés en 2007). Par conséquent, il s'agit d'ouvriers et d'employés non qualifiés qui travaillent dans des secteurs qui sont en déclin permanent (industrie, bâtiment et travaux publics). Il n'est pas étonnant que le taux de chômage atteigne 22,2% en 2007 pour les étrangers qui ne viennent pas de l'Union européenne. Mais ils travaillent également dans le secteur tertiaire (le nettoyage, les services domestiques et la sécurité). De nos jours, la situation s'améliore et le niveau de qualification des immigrés augmente de plus en plus. En 1990, seulement 12% des immigrés possédaient un diplôme de l'enseignement supérieur (ce nombre a plus que doublé en 2007) et 53% de cette population n'avait aucun diplôme.

Selon cette analyse, le chômage touche inégalement les différentes catégories de salariés et frappe en particulier la main-d'oeuvre féminine, les jeunes et les actifs de plus de cinquante ans, les peu qualifiés et les immigrés. La question est de savoir qu'est-ce qui est en cause.

¹⁰ Tavan Ch., (2005), "Les immigrés en France : une situation qui évolue",
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1042.pdf

2. Les principales causes du chômage

Il n'existe pas un consensus entre les économistes sur l'explication du chômage. Cependant, ils se mettent d'accord que les difficultés résident en quelques facteurs principaux. D'abord, c'est le nombre excessif de demandeurs d'emploi qui influence le taux de chômage. Ce nombre varie selon l'évolution démographique et le progrès technique. Ensuite, la cause du chômage repose sur la faiblesse de l'activité économique principalement liée aux crises économiques. Puis, on souligne l'importance de la concurrence des pays à bas salaires et de la délocalisation. Et finalement, l'incohérence entre la structure de la qualification et des emplois est également un facteur d'un poids décisif.

2.1. L'évolution démographique: le baby-boom, l'immigration et l'émancipation des femmes entraînent le chômage

Dans la plupart des pays occidentaux, ainsi qu'en France, la production de masse et les innovations technologiques augmentent la productivité du travail des années d'après guerre. Grâce à l'amélioration des conditions de vie et d'un manque de main-d'oeuvre, les structures démographiques se sont modifiées et elles étaient marquées par un baby-boom et par un flux des immigrés. Depuis le milieu des années 1960, ce phénomène a entraîné une augmentation rapide de la population en âge de travailler. Cette évolution démographique a causé des effets maximums sur l'évolution de la population active pendant les années 1970 et 1980. En 2005, l'année où les premiers baby-boomers vont partir à la retraite, on constate une légère neutralisation de ces effets démographiques. Depuis cette année, le taux d'activité masculin est en baisse de 0,8%. Malgré cette situation, la population active a augmenté d'un million de personnes.¹¹

A propos de l'immigration, elle était bien vue après la guerre puisque la France souffrait d'une pénurie de main-d'oeuvre. Grâce au développement du secteur industriel, on était capable d'absorber la masse des immigrés non qualifiés. Puisqu' à

¹¹ Insee, Enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestre 2008,
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1272

partir des années 1970 le taux de chômage commence à s'accroître régulièrement et les tâches sont devenues de plus en plus intellectuelles, il n'y avait plus de place pour ceux qui n'avaient aucune éducation et qui maîtrisaient peu la langue française. En plus, il existe des emplois qui sont soumis à la condition de nationalité (fonction publique,...). Ce débat tourne autour des immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie. Le taux de chômage des immigrés qui venaient des pays limitrophes est faible, voire plus faible que celui des Français.

Pendant les années 1960 et 1970, l'évolution de la population active fut également influencée par le bouleversement dans le rôle des femmes. L'image traditionnelle de la femme, mère de famille disparaissait de jour en jour. Tandis que le pourcentage des femmes actives de 25 à 49 ans était 53,3% en 1975, il atteint 65,5% en 2008¹². La proportion des femmes qui travaillent progresse constamment et si on les compare avec les hommes, l'écart des taux de chômage et des salaires diminue. Puisque le marché du travail n'est pas capable d'absorber intégralement ces nouvelles actrices, cela se traduit par une hausse du chômage.

Pour conclure, selon les chiffres officiels l'emploi total a augmenté de 20% entre 1970 et 2006¹³. Malgré ce dynamisme de la création d'emplois, le nombre de chômeurs augmentait toujours pendant cette période. L'explication tient au fait que ces nouveaux emplois étaient entièrement absorbés par la forte progression de la population active. La situation était défavorable notamment pour les jeunes qui arrivaient toujours en masse (environ 800 000 chaque année dont environ 150 000 est en surnombre¹⁴) et pour les immigrés (dont la part dans la population active s'élève à 2,1 millions avec le taux de chômage 16,4 en 2002¹⁵).

On constate que l'évolution démographique reste un facteur numéro 1 qui a aggravé la situation sur le marché du travail dans l'époque de 1970 à 2006. Même si on ne

¹² 2010, Taux d'activité féminin et masculin,

<http://www.statapprendre.education.fr/insee/par/travail/txactivite.htm>

¹³ 2008, "La démographie au secours des chômeurs", *Alternative Economique hors-série* N°78, 43

¹⁴ 2006, "Les diplômés à l'épreuve du chômage"

<http://www.acfci.cci.fr/formation/documents/livreblanc06.pdf>

¹⁵ Insee, (2005), "Les immigrés en France: la situation évolue",

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1042.pdf

donne pas de chiffres précis, on estime que le nombre de chômeurs peut s'élever jusqu'à 446 milles, soit 20% du chômage total.

Cependant, il faut insister sur la tendance de l'augmentation du nombre de retraités et de la diminution de la mortalité. Tandis qu'en 1985 la part des 65 ans et plus était 12,8%, en 2007 ils représentent 16,5% de la population totale. En ce qui concerne les jeunes de moins de 20 ans, ils représentent 29,2% en 1985. En 2007, ce pourcentage a diminué de presque 5 points¹⁶. Les experts nous préviennent de la nouvelle ère "papy boom" qui pourrait poser le problème de financement des retraites. Selon les prévisions, un tiers des personnes quittera le marché du travail en 2020¹⁷ et donc on peut constater qu'on va neutraliser les effets démographiques qui ne seront désormais pas une cause principale du chômage.

2.2 L'éducation française se montre comme insuffisante

Comme on a déjà évoqué, l'éducation nous facilite une adaptation plus rapide et plus efficace sur le marché du travail. Ceux qui sortent du système éducatif risquent moins d'être au chômage et gagnent plus. Dans les pays de l'OCDE, le revenu moyen est de 49% supérieur pour les personnes qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Selon les chiffres officiels, l'éducation se traduit par une croissance économique. L'enseignement s'est largement démocratisé au cours du 20^e siècle ce qui a débouché sur une éducation de masse. On estime atteindre 80% de bacheliers et 50% de diplômés du supérieur. Mais cette course aux diplômes, est-elle vraiment profitable pour la société?

Contrairement aux universités étrangères, la plupart des jeunes bacheliers ne sont pas sélectionnés lors de l'entrée à l'université française. Avec l'augmentation de ceux qui décident de continuer leurs études, les universités doivent faire face à un afflux massif, plus d'un million d'étudiants chaque année. Cependant, cette croissance n'est pas accompagnée par une hausse des moyens. En plus, concernant la crise économique, les écoles ont peur d'une baisse des dons qui viennent des entreprises.

¹⁶ 2008, "France, situation démographique", *Alternative Economique hors-série* N°78, 96

¹⁷ Warzee C.,(2009), "Départs du marché du travail dans les régions à l'horizon 2020",
http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1255

Cette situation amène à la dégradation de la qualité de l'éducation. La difficulté actuelle réside surtout dans l'éducation des langues étrangères. Selon une étude Ifop-Systran¹⁸, près de la moitié des cadres se sentent mal à l'aise lorsqu'ils sont confrontés à une langue étrangère dans leur travail et 60% estiment que dans leur entreprise, la maîtrise des langues est mauvaise. Et pourtant, la moitié des entreprises l'exigent à l'embauche. La qualification acquise et les exigences des postes de travail s'éloignent de plus en plus.

Il faut satisfaire à la fois aux exigences des entreprises et à l'aménagement du territoire. Tandis qu'on constate une absence d'emplois dans quelques filières (droit, sciences humaines et sociales, etc), il existe des activités qui absorbent les diplômés tout de suite (les activités de commerce, la recherche, le conseil en assurance et services financiers, l'informatique, les techniques d'hygiène dentaire, le soudage-montage, etc). L'aménagement du territoire joue également un rôle important. Même si les possibilités de se déplacer sont développées, le facteur travail reste peu mobile. Il faut donc persuader des jeunes à se spécialiser dans les secteurs porteurs dans leur région. Ceci n'est pas toujours le cas puisque quelques métiers sont dévalorisés (surtout les métiers manuels). On peut donner l'exemple de la Vallée de l'Arve en Haute-Savoie. Le secteur du décolletage présente un des principaux pôles d'emploi. Cependant, selon une enquête réalisée auprès des parents de collégiens, 80% d'entre eux ne veulent pas que leur enfant se dirige vers ce secteur¹⁹. A cause de cet abord, on observe une pénurie de certaines catégories de main- d'œuvre et par conséquent un nombre élevé d'emplois disponibles. En moyenne sur 2006-2007, les offres d'emplois déposées à Pôle emploi s'élevait à 420 000.²⁰

On peut conclure qu'il faut augmenter le niveau de l'éducation et en même temps il faut se concentrer sur l'efficacité des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur en fonction des besoins actuels et futurs des entreprises.

¹⁸ (2009), "Briefing", *Le monde campus* N°19 963, 9

¹⁹ "Formation professionnelle : le droit de savoir", <http://www.senat.fr/rap/r06-365-1/r06-365-17.html>

²⁰ Zanda J.-L., Fondeur Y., (2009), "Connaissance de l'emploi", http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance_emploi/64-Emplois_vacants.pdf

2.3 Le progrès technique: il détruit des emplois, mais à long terme cette destruction est créatrice d'emplois

A cause de l'automatisation, de la mécanisation et de la robotisation, les hommes étaient remplacés par les machines et les nouvelles technologies. Ces moments clés de l'histoire entraînent des bouleversements sociaux. Les paysans deviennent des ouvriers et avec l'expansion du secteur tertiaire, de nouveaux métiers, tels que les cadres et les employés, sont créés. Les innovations se multiplient chaque jour et face à cette situation, les mutations d'emplois interviennent sans cesse. Au cours des trois dernières décennies, on constate un déplacement des emplois industriels vers les services.

Selon l'Insee, chaque année en moyenne, plus de quatre emplois sur dix sont créés ou détruits, notamment en faveur du secteur tertiaire²¹. A cours terme, le chômage augmente parce que les nouveaux postes ne sont pas aussitôt créés, d'où l'apparition du chômage technologique, le chômage d'adaptation ou le chômage structurel. La principale difficulté porte sur le fait que la mobilité sectorielle (d'un métier vers un autre métier) n'est pas fréquente. Les emplois créés sont de plus en plus spécialisés et réservés aux nouvelles générations bien formées. Les personnes licenciées n'ont pas de qualifications requises et parfois elles ne vont jamais réussir leur reconversion. Il en résulte que la catégorie la plus touchée par le progrès technique est celle des ouvriers qui sont souvent au chômage plus d'un an (en 2008, 39,1% des ouvriers au chômage le sont depuis 1 an ou plus)²². A noter que les personnes âgées de 50 et plus sont également touchées par le chômage de longue durée puisque leurs qualifications ne correspondent suffisamment aux exigences des postes. Selon l'Insee, " au-delà de 50 ans, 56 % recherchent un emploi depuis plus d'un an et 34 % depuis plus de deux ans. Par comparaison, en moyenne, tous âges confondus, 38 % des chômeurs recherchent un emploi depuis plus d'un an, et 19 % depuis plus de deux ans."²³

²¹ Insee, (2006), "Système productif: entreprise et emploi",

http://insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=14300®_id=24

²² Insee, (2008), "Chômage de longue durée selon la catégorie socioprofessionnelle",

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03341

²³ Chevalier F, Mansuy A., (2008), "Une photographie du marché du travail en 2008",

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1272

Dans le cadre du progrès technique, on peut présenter la théorie ancienne de l'Autrichien Joseph Schumpeter de l'année 1940 qui dit que cette destruction créatrice est nécessaire pour la conjoncture économique mais de l'autre côté, elle est une cause de chômage. Il arrive à la conclusion que ce processus est inévitable et nécessaire pour la croissance économique. Il explique que chaque secteur et chaque entreprise doivent être soumis à certaines modifications. Pour augmenter leur productivité, les entreprises sont obligées d'innover, d'essayer de nouvelles méthodes de productions, de gestion du personnel,..etc. Il y a des entreprises qui profitent de ces modifications, d'autres échouent. Chaque entreprise est spécifique et complexe. Les règles, les coutumes, les relations interhumaines sont liées irréversiblement. On ne peut pas modifier un élément sans en modifier d'autres. Si la spécificité des relations est trop forte, l'entreprise ne peut pas s'adapter et donc elle disparaît et celle qui est mieux adaptée prend naissance. Dans ce cas-là, la destruction d'emplois exprime une création de valeur supplémentaire: les emplois sont détruits dans une entreprise pour que d'autres, plus productifs apparaissent dans cette entreprise ou ailleurs. Donc cette réorganisation peut se faire soit au sein d'une même entreprise, soit dans les entreprises différentes et cette portion est plus ou moins équilibrée. On va soutenir cet argument par les chiffres précis. En 1975, on enregistre 22,1 millions d'emplois tandis qu'en 2007, on enregistre 25,6 millions. La France gagne 3,5 millions d'emplois, soit 110 000 créations par an (+0,5%) grâce au progrès technique.²⁴

On vient à conclure que même si le progrès technique est une cause importante, il n'est pas une cause principale du chômage. Si on raisonne à long terme, ce progrès améliore la productivité des entreprises et on constate une augmentation du nombre d'emplois créés. Mais de l'autre côté, il détruit des emplois et au moment de l'automatisation, on a produit une masse de chômeurs. Aujourd'hui la portion de chômeurs au chômage depuis 1 an ou plus est en moyenne 37,9%²⁵ et la portion de chômage de longue durée masculin âgés de 50 ans et plus atteint 56%. Il en résulte que ces personnes ne sont pas capables de s'adapter et parfois, elles sont condamnées

²⁴ Dayan J.-L.,(2008), "L'emploi en France depuis trente ans",

http://insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/EMPLOIR08c.PDF

²⁵ Insee, (2008), "Chômage de longue durée selon la catégorie socioprofessionnelle",

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03341

à rester au chômage. Cependant, il est difficile d'estimer le chiffre précis généré par le progrès technique. L'existence du chômage de longue durée est également une conséquence d'un afflux des jeunes qui sont souvent mieux formés et plus flexibles que les personnes plus âgées. En ce qui concerne les emplois non-qualifiés, en dehors de la suppression causée par le progrès technique, ils sont également détruits à cause de la concurrence mondiale et à cause de la délocalisation. Cette délocalisation est considérée comme une autre cause importante du chômage en France depuis les années 1990.

2.4 La délocalisation détruit 12% des emplois par an

Souvent présentée comme un synonyme de chômage, la délocalisation touche tous les pays occidentaux sans exception et elle fait l'objet de nombreuses discussions. Il s'agit d'abord de se demander qu'est-ce qu'une délocalisation. D'après l'encyclopédie française, délocaliser, "c'est déplacer l'activité productive des entreprises vers des pays étrangers. La production délocalise en s'effectuant en dehors de territoire national, elle offre ses emplois aux résidents des pays d'accueil. C'est pourquoi, les délocalisations sont avancées pour expliquer, en partie, la montée du chômage dans la majorité des pays développés²⁶." Elle évolue avec le progrès technique (surtout le développement des moyens de transport) et les premiers accords internationaux. Elle concerne tous les secteurs y compris le secteur tertiaire. Les délocalisations touchent notamment les secteurs de l'habillement, du textile, de l'électronique, de l'équipement ménager et de l'automobile. On peut donner l'exemple de l'industrie textile. Au cours des trente ans, le nombre d'ouvriers qui y travaillaient a baissé d'un million à moins de 150 000 personnes. Au sujet des services, ils sont exposés au risque d'être délocalisés parce que le coût initial de relocalisation est très faible. Il s'agit surtout des services aux entreprises, des centres d'appel, etc. On estime que 20% des emplois de service seront délocalisés au cours des années 2006-2010.

Pendant la période 1990-2000, on estime que la perte de l'emploi atteint 13 500 (12% des emplois) par an, mais ce nombre est constamment en hausse. Selon l'Insee,

²⁶ "Délocalisation", <http://www.encyclopedie.fer-forge-art.com/delocalisation.htm>

sur la période 2001-2003 le nombre d'emplois perdus par délocalisation s'élève à 15 000 par an. En 2004, deux faits ont suscité une peur de la délocalisation considérable. On a élargi l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. En plus, on a supprimé des quotas d'importation sur les textiles ce qui cause une importation massive, notamment de Chine.

La Chine est la destination préférée des entreprises délocalisées. D'autres pays émergents à bas salaires sont représentés par l'Afrique du Nord (Maroc et Tunisie), l'Amérique du Sud (Brésil), l'Europe de l'Est et le reste de l'Asie. Plus de la moitié de la délocalisation se fait vers les pays développés (les pays frontières de la France et les États-Unis). Dans le tableau ci-dessous, on donne le nombre d'emplois délocalisés et on présente les principaux pays de la délocalisation.

Figure 2.2 Principaux pays de destination des délocalisations sur la période 1990-2001

Pays à bas salaires		Pays développés	
Emplois délocalisés	6370	Emplois délocalisés	7175
Chine en %	30	Espagne	16
Brésil	8	Italie	15
Maroc	8	Allemagne	14
Tunisie	8	Etats-Unis	13
République tchèque	6	Belgique	10
Autres	33	Autres	27

Source: http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ecofra05b.pdf

On en vient à conclure que la délocalisation détruit beaucoup d'emplois et elle présente une cause importante du chômage. On peut estimer que les délocalisations ont généré environ 13 500 chômeurs chaque année pendant la période 1990-2000 et 15 000 chômeurs depuis l'année 2001 jusqu' à aujourd'hui. On suppose que la délocalisation présente 11,6% du chômage total.

Avec le développement des marchés financiers, la rentabilité de l'entreprise est le seul objectif de l'actionnaire. La concurrence les oblige à chercher les marchés avec les conditions les plus favorables telles que le coût de production plus bas, la fiscalité plus légère, le dynamisme économique, un droit du travail plus souple, etc. Pour empêcher la délocalisation, l'État doit créer les conditions favorables pour que la France soit compétitive afin que les entrepreneurs préfèrent rester en France.

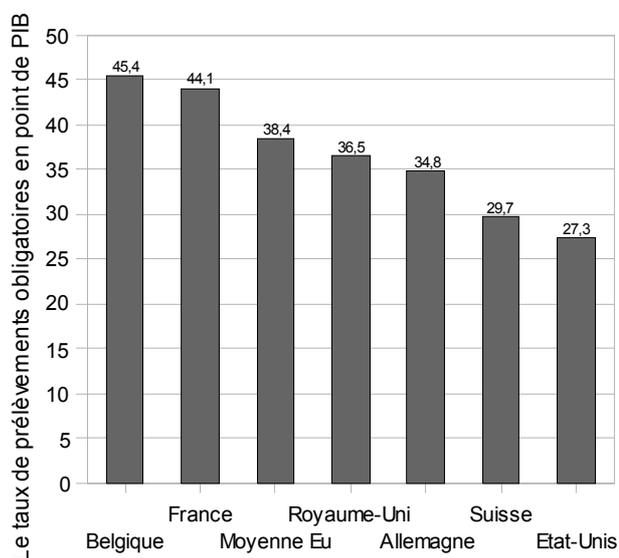
2.5 L'oppression de la concurrence mondiale et la faiblesse de la compétitivité française

Pour que la France attire les nouveaux investisseurs et pour qu'elle maintienne les entreprises qui sont y déjà implantées, elle doit être compétitive au niveau du système fiscal, du coût de travail, du nombre d'entreprises de taille moyenne, du système éducatif et autres incitations.

2.5.1 Les prélèvements fiscaux supérieurs à la moyenne de l'Union européenne

En ce qui concerne le système fiscal français, on peut dire que la situation est défavorable. Le taux de prélèvements obligatoires (qui comprennent les impôts, les redevances pour services rendus, les droits de douane et les cotisations sociales) est considéré comme un des plus élevés et instables dans l'Union européenne. Dans la figure ci-dessous, on montre le taux de prélèvements obligatoires (PO) en France et d'autres pays.

Figure 2.2. Le taux de prélèvements obligatoires en point de PIB en 2005



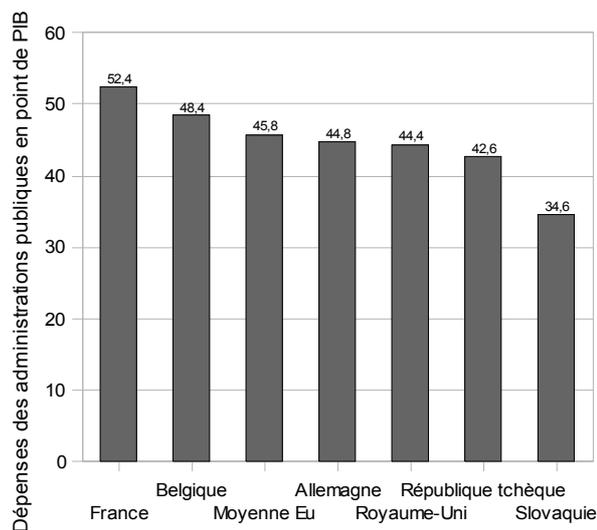
Source: <http://www.oecd.org/dataoecd/44/22/39495104.pdf>

Il y a 40 ans que les prélèvements obligatoires français étaient comparables avec ceux de ses principaux concurrents (le Royaume-Uni et l'Allemagne). En 2005, le niveau de PO s'élevait à 44,1% du PIB, soit plus de 5,7 points supérieurs à la moyenne de l'Union européenne.

La variabilité et le niveau élevé de la fiscalité française inquiètent les investisseurs potentiels qui préfèrent davantage investir dans les pays voisins. Selon l'enquête réalisée par le magazine Figaro, "une situation est intenable pour les entreprises, qui vont jusqu'à juger peu stable le système fiscal français (69% des entreprises interrogées), peu sûr (67%), peu encourageant pour l'investissement (77%), sous-performant (74%), injuste (65%) et pas attractif (85%)."²⁷ En plus, les nouvelles normes sont très peu discutées avec les professionnels contrairement aux pays anglo-saxons (conception des livres blancs). Ces taux de PO entraînent un écart énorme entre le coût du travail et le salaire nette de l'employé. Les autorités françaises réalisent que le système fiscal n'est pas désormais compétitif et enchérit le coût de production qui est supérieur à la moyenne des pays de l'Union européenne.

Des experts soutiennent que le niveau de prélèvements obligatoires d'un pays est déterminé surtout par le montant des dépenses qui sont prises en charge par les administrations publiques. En France, les dépenses publiques représentent environ 52% du PIB en 2009. Parmi les dépenses les plus coûteuses, on peut nommer les travaux portant sur le logement, les retraites, l'assurance maladie, les hôpitaux, l'éducation, l'infrastructure, etc. Le graphique ci-dessous nous montre que les dépenses en France sont supérieures à la moyenne de l'Union européenne.

Figure 2.3 Dépenses des administrations publiques en point de PIB en 2007



Source: http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=CMPTef08311®_id=98

²⁷M. Vt, (2006), "Les entreprises veulent un système fiscal plus stable", <http://www.lefigaro.fr/impots/2008/12/02/05003-20081202ARTFIG00340-les-entreprises-veulent-d-abord-un-systeme-fiscal-plus-stable-.php>

2.5.2 Le salaire minimal élevé par rapport aux autres pays, d'un point de vue libéral

Aujourd'hui on fait face à la situation dans laquelle les entreprises ne peuvent pas diminuer les salaires en fonction de la combinaison optimale des facteurs de production (travail et capital), mais elles sont limitées par le salaire minimal (SMIC). Comme dit Milton Friedman dans son oeuvre *Capitalisme et Liberté*, " L'État peut décider d'un taux minimal des salaires, mais il lui est difficile d'exiger des employeurs qu'ils embauchent à ce taux tous ce qui touchaient auparavant des salaires inférieurs à ce minimum. Il n'est pas évidemment dans l'intérêt des employeurs d'agir ainsi." Certains experts soutiennent que le salaire minimal a pour conséquence l'augmentation du chômage parce que si le prix de travail baisse, il y a forcément plus d'entreprises pour lesquelles l'embauche sera rentable. Une autre possibilité consiste à réduire les frais de la protection sociale.

On présente brièvement les montants des salaires minimaux dans les pays de l'Union européenne pour l'année 2009. En Allemagne, Finlande et Suède on n'a pas fixé le salaire minimal. Il s'en suit que c'est le marché qui détermine le montant des salaires. Parmi les pays avec le salaire minimal le plus bas, on peut nommer la Bulgarie (123€/mois), la Slovaquie (296) et la République tchèque (306). Par contre, les pays de l'Europe occidentale tels que le Luxembourg (1642), la France (1321) et le Royaume-Uni (1010) ont les salaires minimaux les plus élevés.²⁸

2.5.3 Le manque d'entreprises de tailles moyennes et de grandes tailles

La compétitivité d'un pays passe par la multiplication et par l'agrandissement des petites et moyennes entreprises (PME) qui seront capables d'innover, d'exporter vers les pays voisins et de créer des nouveaux emplois. Même si les PME (comptant de 10 à 249 salariés) sont les principaux acteurs de l'exportation (95% des entreprises), il n'y a que 7% des PME qui exportent. La comparaison internationale nous signale que la France souffre d'un manque d'entreprises exportatrices (seulement 4% des

²⁸ Insee, (2009), "Salaires minima et coûts horaires de la main-d'oeuvre dans l'industrie et les services dans l'Union européenne",

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPSOS04113

entreprises françaises sont exportatrices contre 11% en Allemagne).²⁹ D'après Eurostat, ce manque est le plus important dans le secteur manufacturier (en France, 16% des PME exporte contre 34% en Allemagne).

Le tableau ci-dessous compare le rapport des entreprises de la France et de son principal concurrent, l'Allemagne.

Figure 2. Le rapport des entreprises françaises et allemandes selon la taille

Effectifs	< 10	10-49	50 - 200	200 - 499	> 500
Allemagne - 2003	80,90%	15,20%	3,40%	0,30%	0,20%
France - 2003	91,80%	6,76%	1,17%	0,21%	0,06%
France - 2007	92,37%	6,35%	1,05%	0,17%	0,06%

Source: Insee

On peut conclure qu'en Allemagne, le nombre d'entreprises ayant au moins 10 salariés est presque toujours doublé. Si on observe l'évolution des grandes entreprises françaises, on peut constater qu'elles ont une tendance à diminuer. Ceci peut s'expliquer par le manque d'innovation qui se montre comme nécessaire pour soutenir la croissance de l'entreprise. Ensuite il faut se spécialiser dans les secteurs porteurs (énergies renouvelables, etc). Et finalement, on suppose que les entreprises françaises méconnaissent les langues et les cultures étrangères. Cette diminution de la taille des entreprises se traduit par une baisse de 1 100 postes chaque année en raison de la taille des établissements entrants est de 0,9 emplois et celle des sortants est de 1,3 emploi.³⁰ Donc ce manque sectoriel est une autre difficulté qui s'ajoute et qui nous empêche de résoudre les chiffres du chômage.

On peut conclure que la mondialisation destabilise le marché français et influence négativement la production, notamment la production industrielle. On donne l'exemple du secteur automobile. Selon l'Insee, "les immatriculations des voitures des marques françaises, PSA Peugeot Citroën et Renault, reculent respectivement de 3 % et 10 % en faveur des marques étrangères européennes comme Fiat (+ 9 %),

²⁹ Douay P.,(2008), "La France est malade de son commerce extérieur", <http://entreprise.77.evous.fr/La-France-est-malade-de-son,404.html>

³⁰ Insee, (2006), "Chaque année quatre emplois sur dix sont créés ou supprimés", http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=13509

Mercedes (+ 7 %) ou encore japonaises comme Toyota (+ 11 %). La part des marques françaises sur le marché intérieur français passe de 60,6 % en 2002 à 55,3 % en 2006.³¹ On achète de plus en plus les produits allemands, chinois, japonais et coréens. L'explication tient au fait que les coûts de production sont inférieurs dans ces pays mentionnés. En raison du taux élevé des salaires minimaux et des prélèvements obligatoires, les coûts de production s'enchérissent en France qui n'est pas désormais compétitive. Sa part de l'exportation mondiale est constamment en baisse et elle présente 3,9% en 2008.³² Ajoutons également que la taille des établissements exportateurs diminue d'où la difficulté à résoudre ce problème. Les opinions sur l'influence de la concurrence mondiale sur le chômage s'opposent et on ne peut faire qu'une évaluation approximative. On estime que la compétitivité faible est une source de 5 à 15% du chômage total.

2.6 La crise financière et le ralentissement économique

Pour désigner les sources du mal, on va remonter à l'origine et on va dire quelques mots sur l'évolution de la crise. Aux Etats-Unis, on a fourni le crédit "subprime" avec un taux d'intérêt variable qui s'adressait aux ménages avec des revenus modestes pour pouvoir acheter un logement. Ces créances étaient titrisées³³ sur les marchés et vendues aux autres banques. Les choses prennent une mauvaise tournure quand le taux d'intérêt est monté de 5% en 2005 à 10% en 2006. Les ménages ne pouvaient plus rembourser leurs dettes et ils étaient obligés de vendre leurs maisons dont la valeur a énormément baissé. Cela a entraîné une crise de liquidité des banques et quelques unes ont fait faillite (par exemple Lehman Brothers). La titrisation des créances a amené une chute des marchés boursiers et une crise économique. Grâce à l'ouverture internationale des marchés, cette crise s'est répandue partout dans le monde et aucun pays n'était épargné par la crise et le ralentissement économique. Mais en règle générale, les pays les plus développés sont

³¹ Fresson-Martine, (2007), "Les pertes de parts de marché s'accroissent en France et en Europe", http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1149

³²(2009), "Évolution du commerce mondial en 2008", http://www.wto.org/french/res_f/statis_f/its2009_f/its09_world_trade_dev_f.htm

³³ Technique financière permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables

touchés le plus. Les pays asiatiques sont peu touchés par la crise grâce à l'afflux constant des investissements. Selon le Bureau international du travail, il est bien possible que le nombre de chômeurs passe de 190 millions en 2007 à 210 millions à la fin de l'année 2009. Cette crise extrêmement grave du système capitalistique influence négativement surtout le bâtiment, la finance, les services et le tourisme.

Du jamais vu depuis la crise de 1929, le taux de chômage approche les deux chiffres. Au deuxième trimestre 2008, le chômage atteint 9,1% mais avec la destruction d'emplois toujours considérable, le taux de chômage s'établit à 9,7% en 2009 (10,1% y compris les DOM). L'Insee constate une diminution du produit intérieur brut de 0,8% au dernier trimestre 2008 et une diminution de 0,4% au premier trimestre 2009. Grâce au plan de relance, le PIB s'accroît de 0,3% le trimestre suivant et on prévoit que cette tendance va continuer.

On observe la concentration la plus forte de la suppression d'emplois au nord et au nord-ouest de la France. Parmi les entreprises les plus touchées du secteur automobile, on peut nommer PSA (2050 postes supprimés depuis le début de la crise), Valéo (1600), Continental (1120), Michelin (1093) et Renault (1000). En ce qui concerne le secteur immobilier, la groupe Nexity a licencié 500 employés. A propos du secteur financier, la Banque nationale de Paris a supprimé 800 emplois. Le secteur de la santé était également touché, notamment le groupe MBO (1100 postes supprimés) et le groupe Sanofi-Aventis (800). En matière d'industrie high-tech, c'est surtout le groupe Alcatel-Lucent qui était victime. Il devait licencier 1000 employés. Ensuite, ArcelorMittal dont l'activité principale porte sur la métallurgie, a supprimé 1400 emplois. Il y a encore des centaines d'entreprises qui étaient obligées de licencier.

Selon le gouvernement, en France plus de 100 000 emplois ont été détruits au quatrième trimestre 2008 et 169 000 au cours du premier trimestre 2009. On estime qu'au total 400 000 emplois ont disparu au cours de l'année 2009. Donc on peut constater que le nombre de chômeurs passe à 2,53 millions, soit une hausse de 19%.

2.7 Le chômage volontaire

Selon Pigou³⁴, il n'existe que le chômage volontaire. Les chômeurs refusent d'accepter les conditions salariales et ils profitent de la générosité du système social français. Les indemnités de chômage leur assurent les moyens suffisants. Cependant cette hypothèse fut refusée. Selon une étude réalisée par le ministère du Travail en 2007, les chômeurs souhaitent travailler et le chômage volontaire ne représente que 2% de la demande d'emploi totale.

Pour mettre les points sur les i, on va résumer ce qu'on a dit sur les causes du chômage et on va hiérarchiser leurs poids.

Aujourd'hui, le taux de chômage atteint environ 10%. Deux points de ce pourcentage correspondent au chômage frictionnel. Il est toujours présent sur le marché du travail, même en période de plein emploi (les années de l'après-guerre jusqu'aux années 70). Ce chômage correspond à un passage d'un emploi à un autre.

Ensuite, selon les évaluations disponibles, le taux de chômage structurel serait entre 6 et 7 points. On y classe l'évolution démographique qui était le facteur numéro 1 pendant la période 1970 jusqu'à 2003 et qui représentait un cinquième du chômage total. Cependant, on constate que les effets démographiques se neutralisent et on prévoit qu'en 2020, cette cause ne représentera qu'une petite fraction du chômage total. Dans le cadre du chômage structurel, on parle également de l'innovation technologique. Nous avons déjà noté qu'à long terme, ce progrès crée des emplois. La difficulté réside en fait que les tâches deviennent de plus en plus intellectuelles et elles sont destinées aux générations bien formées. Mais une autre difficulté vient s'ajouter, une inadaptation de la formation au marché du travail. Etant donné le nombre d'emplois disponibles (environ 420 000), on peut estimer que ces deux facteurs font environ 16% du chômage total. Et finalement, la délocalisation et la concurrence mondiale jouent un rôle important. Puisque les marchés deviennent de plus en plus ouverts et on importe des produits chinois, japonais et coréens qui sont moins chers que les produits français et on délocalise la production vers d'autres

³⁴ **Arthur Cecil Pigou** (1877–1959) est un économiste britannique. Il a particulièrement travaillé sur l'économie du bien-être (« *Welfare Economics* »), et a introduit la notion d'externalité. Il a été élève d'Alfred Marshall, puis professeur de John Maynard Keynes.

pays pour réduire les coûts. On estime que ces deux facteurs ont généré 12% et de 5 à 15% de chômage total, mais ce pourcentage est en hausse.

On finit avec la cause conjoncturelle qui est liée à l'activité économique faible. Dans notre époque, elle a largement aggravé la situation sur le marché du travail et elle a entraîné une hausse du chômage. D'après les évaluations, on peut supposer que cette cause peut présenter jusqu'à 20% du chômage total. Mais il faut ajouter que ce n'est qu'un effet temporaire. Une fois la crise soit terminée, les chiffres de chômage vont plus ou moins atteindre les chiffres initiaux.

Comment résoudre le problème du chômage et éliminer ses causes? La réponse n'est pas évidente. Même si le gouvernement a tenté de diminuer le chômage depuis des décennies et on a élaboré plusieurs stratégies, on n'a pas trouvé une solution optimale. Dans la partie suivante, on va se concentrer sur les moyens de lutte possibles contre le chômage.

3. Les moyens de lutte contre le chômage

Dans cette partie, on va se concentrer sur quelques théories qui présentent les différents points de vue sur le chômage et on va essayer de répondre à la question posée: comment peut-on éliminer les causes du chômage en définissant les politiques et les divers moyens pour lutter contre le chômage.

3.1 Les anciennes théories controversées

- Selon les politiques classiques, le marché du travail est comparable à tous les autres et ce ne sont que les entreprises qui luttent contre le chômage par la réduction du coût du travail. Cette réduction est obtenue par la diminution des salaires pour les travaux ou les services peu qualifiés. Face à cette situation, quand l'offre du travail augmente largement, on baisse le montant des salaires et au contraire, s'il y a peu d'offre et il manque du personnel, les salaires augmentent. Une conclusion résulte de cette théorie et cela que dans une économie flexible, aucun chômage involontaire ne peut se manifester. S'il y a des personnes qui sont durablement au chômage, il s'agit du chômage volontaire. Aujourd'hui on fait face à la situation dans laquelle les entreprises ne peuvent pas diminuer les salaires puisqu'elles sont limitées par le salaire minimal.

- En 1936, Keynes³⁵ écrit son oeuvre principale "*La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*" où il refuse l'idée du marché du travail au sens classique en démantant le fait que la demande du travail dépend du niveau de salaire. La demande du travail ne dépend que des besoins de l'entreprise, du niveau de la production et donc de la demande globale. D'après lui, il existe un chômage involontaire dû au déséquilibre en économie et à la croissance économique insuffisante. Ceci est lié en particulier à un manque d'investissement et à une épargne trop élevée. Keynes préconise que l'État doit renforcer ses dépenses publiques pour financer de nouveaux investissements tels que la construction des routes, des bâtiments publics.. Tout à fait opposé aux classiques, il réclame que dans

³⁵ **John Maynard Keynes** (1883-1946) est un économiste britannique présenté comme le fondateur de la macroéconomie moderne. Il a également écrit un livre sur le traité de Versailles intitulé "*Les Conséquences économiques de la paix*".

la période de dépression, il faut augmenter le pouvoir d'achat en augmentant les salaires. Keynes était critiqué que sa politique peut facilement entraîner l'inflation.

- D'après Joseph Schumpeter³⁶, c'est l'entrepreneur qui joue un rôle fondamental dans le développement économique et par la suite dans l'élimination du chômage. Pour augmenter sa productivité et son profit, il est obligé d'innover, d'essayer de nouvelles méthodes de production (l'usine mécanisée, l'usine électrifiée, la synthèse chimique) et de nouvelles formes d'organisation (les fusions de sociétés, de nouvelles sources d'approvisionnement). Ces innovations ont plusieurs effets positifs. On observe une augmentation de la croissance, une amélioration du niveau de vie, des créations d'emplois, une baisse du chômage, etc. Cependant, la généralisation de ces innovations cause une dépression puisque tout le monde en profite et le marché devient saturé. Il s'ensuit une phase de faillites des entreprises et l'augmentation du chômage qui termine avec une invention nouvelle. Schumpeter souligne l'irréversibilité de ce cycle et donc du chômage.

3.2. Les politiques de lutte contre le chômage : la politique passive et la politique active

3.2.1 Les politiques passives : le traitement social du chômage

Elles analysent le chômage comme un phénomène qui est difficile à éliminer. Sans chercher les moyens d'agir contre les causes du chômage, elles s'efforcent à corriger les effets.

- Dans le cadre des politiques passives, on doit mentionner l'indemnisation du chômage. On donne une indemnité au chômeur pour deux raisons. L'Etat assure un minimum de ressources de remplacement pour que les chômeurs puissent effectuer leurs besoins primaires. Dans ce cas-là, on parle d'un but social. En ce qui concerne le but économique, le revenu permet aux chômeurs de retrouver un emploi. Selon la

³⁶ **Joseph Aloïs Schumpeter** (1883-1950) est un économiste autrichien connu notamment pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation. En 1954, il a écrit un livre "*Histoire de l'analyse économique*". Grâce à ses théories sur l'évolution du capitalisme on le qualifie comme un économiste hétérodoxe.

théorie du "job search" de Stigler³⁷, il faut donner aux chômeurs un revenu qui leurs permettront de faire des recherches d'emploi pendant une durée suffisamment longue qui correspond à sa qualification. Dans tous les pays développés, on trouve un système d'indemnisation de chômeurs. En France, la durée d'indemnisation oscille entre 4 et 24 mois. Pour les personnes âgées de 50 ans et plus, la durée maximale est établit à 36 mois et demi. Au passé, il y avait un système dégressif et la somme d'argent avait tendance à diminuer dans ces deux années. Aujourd'hui, le taux d'indemnité reste le même. La controverse porte sur le fait que certaines personnes restent volontairement au chômage et ne cherchent pas vraiment du travail pour bénéficier des indemnités. Il faut avoir un système d'indemnisation, mais l'indemnité versée ne doit pas être trop élevée. Si le salaire est comparable avec cette somme versée, des personnes priorisent de ne pas travailler. Ce problème est devenu inquiétant surtout avec les minorités étrangères. Ils raisonnent que ce n'est pas la peine de travailler quand le salaire minimum est comparable avec l'indemnité. En plus, on favorise le travail au noir, illégal. Comme cela les gens ont deux ressources : l'indemnité et le revenu du travail illicite.

Cependant, le gouvernement a décidé de rendre plus sévère les conditions d'indemnisation des chômeurs. Depuis 2008, il enlève les indemnités pour ceux qui ont refusé deux offres valables. Selon la définition du gouvernement, " une offre valable est associée à un emploi dont le salaire peut être inférieur de 70% au salaire précédent, et accessible à moins de deux heures de déplacement."³⁸ D'après les prévisions du Pôle emploi³⁹, en 2010, un million de chômeurs va sortir du système de l'assurance chômage. Il est évident que cette situation va diminuer les statistiques du chômage et le nombre du taux de chômage sera désormais imprécis.

³⁷George Joseph Stigler (1911 à Seattle, Washington, États-Unis - 1991) était un économiste américain qui a reçu le « prix Nobel » d'économie en 1982.

³⁸Liêm Hoang-Ngoc, 2008

<http://sites.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreeconomie/index.php?id=66921>

³⁹ Une organisation qui est née à partir de décembre 2008 grâce à la fusion de L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) et du réseau des Assedic

Deuxièmement, l'État aide à la recherche de l'emploi et en plus, il incite les chômeurs à la mobilisation géographique. Ce sont les tâches principales des agences du Pôle emploi. Ces agences sont marquées par le logo ci-dessous.

Figure 3.1. Le logo du Pôle emploi



Source: <http://www.pole-emploi.fr/accueil/image/site/interpe/logo-pole-emploi.gif>

On peut y consulter des offres d'emplois qui sont actualisées chaque jour, des avis de concours, des informations sur les métiers et des stages disponibles. Ensuite, le Pôle emploi offre des bénéfices tels que les aides à la garde des enfants, les aides à l'apprentissage du permis de conduire automobile. Il existe également une aide au chômeur créant ou reprenant une entreprise (ACCRE), Le Nouvel Accompagnement à la Création ou la Reprise d'Entreprise (NACRE) et le contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE). Avec ces aides mentionnées, on peut bénéficier des facilités de paiement des charges sociales, de prêts à taux zéro, de services d'appui technique financés par l'État, etc.

Quant à la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi, elle est peu fréquente en France. C'est pourquoi le Pôle emploi offre des aides à la mobilité. Les chômeurs peuvent obtenir des bons de transport SNCF ou Air France dont ils échangent contre un billet ou une indemnité kilométrique (0,20 € par kilomètre) sous la condition que la distance aller-retour doit être supérieure à 60km. La somme maximale qui est offerte est de 200 € par un.

3.2.2 Les politiques actives : le traitement économique du chômage

Elles s'efforcent d'augmenter le nombre d'emplois disponibles.

En premier, on agit sur l'offre de travail par la réduction de la durée de vie active. Pour cela, on peut baisser l'âge de la retraite. Il y a une difficulté qui provient de

cette solution. L'Etat doit verser aux retraités la retraite et en plus, ces personnes ne versent plus les impôts sur leurs revenus. Il en résulte que c'est assez coûteux.

Puis, on peut augmenter la durée des études pour que les jeunes rentrent plus tard sur le marché du travail. Selon la théorie du capital humain, plus on est formé, plus on a la chance de trouver un emploi et cela se pratique dans tous les pays développés. La formation des études représente un investissement grâce auquel on peut être plus efficace, on peut retrouver un travail plus rémunéré et on aura moins de chance d'être au chômage. En plus, cet investissement permettra d'augmenter les salaires.

En dernier lieu, il faut mentionner le problème avec l'immigration. A cause des flux migratoires permanents, on a décidé de la limiter et de la contrôler. Il faut laisser entrer sur le marché du travail uniquement des personnes qui ont la qualification dont on a vraiment besoin. Sur cette petite peinture ci-dessous, on se moque des règles de Sarkozy qu'on a imposées aux immigrés. Ce programme de 2005 dit qu'on va rédiger une base de donnée des immigrés et on va les classer selon le diplôme, les connaissances linguistiques et les expériences professionnelles. Il a pour le but d'autoriser l'immigration des gens très qualifiés en fonction des besoins économiques. Pour que les immigrés excessifs puissent retourner chez eux, l'État leur donne une indemnité de retour.

Figure 2.7. Parodie du programme de Nicolas Sarkozy



Source: http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:7f_4M_I3CP7uBM:http://www.zeblog.com/blog/uploads/tcmada/immigration-choisie.gif

Deuxièmement, il s'agit de la diminution du temps de travail sur le long terme et donc le partage du travail. Le débat autour du temps de travail a commencé avec la révolution industrielle et l'expansion du capitalisme. Avec la création des syndicats et leur pression, la réduction du temps de travail est devenue irréversible. Tandis

qu'en 1830, un ouvrier travaillait environ 4 000 heures par an (12 à 14 heures quotidiennes), aujourd'hui il ne travaille que 1 600 heures par an. Cette manière de réduire le nombre de chômeurs permet de diminuer les indemnités versées aux chômeurs et ce coût que le chômeur représente pour la collectivité peut être divisé entre une entreprise et un ouvrier qui partage le travail. Certains experts soutiennent que la réduction de travail de 4 heures par semaine et une baisse proportionnelle des salaires permettrait de créer deux millions d'emplois.

Troisièmement, pour augmenter la rentabilité des entreprises et pour empêcher la délocalisation, il faut baisser le coût du travail qui est supérieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est nécessaire de protéger surtout les secteurs avec les travailleurs moins qualifiés qui sont en forte concurrence avec les pays émergents. C'est pourquoi on observe un système dégressif des cotisations patronales de sécurité sociale. Depuis le juillet 2005, la réduction maximale est égale à 26% de la rémunération horaire pour ceux qui touchent le salaire minimal. Une autre voie consiste à avantager directement les "smigards" et ceux qui gagnent peu par la prime pour l'emploi. Elle est calculée en fonction du revenu et elle est destinée aux personnes qui ont exercé une activité professionnelle dont le revenu n'a pas dépassé 16 251 euros par an.

Ensuite, pour décharger les entreprises, l'État offre de nombreuses subventions telles que la subvention à l'embauche, à l'innovation, à l'exportation.

En ce qui concerne la subvention à l'innovation, les entreprises peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche (CIR), du Status Jeune Entreprise Innovante (JEI) et d'une aide Oséo Innovation. Ces subventions vous permettent d'obtenir un financement jusqu'à 50% des travaux de R&D, sous forme de remboursement ou de réduction d'impôt sur les sociétés, une exonération de quelques charges sociales et fiscales (assurance maladie et veuvage, assurance vieillesse, allocations familiales, impôt sur les sociétés, etc).

Les subventions à l'exportation comprennent les subventions régionales (destinées aux petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€), le Crédit d'impôt prospection commerciale (permet de financer 50% des dépenses liées au développement international sous forme de remboursement ou de réduction d'impôt sur les sociétés) et L'assurance prospection commerciale (l'assurance

Coface permet de financer jusqu'à 80% des dépenses liées à la prospérité à l'étranger).

- Quant à la subvention à l'embauche, il existe de nombreuses possibilités. On peut profiter des aides en cas d'embauche des premiers salariés⁴⁰ en CDI ou CDD pour 12 mois au minimum. Puis, il existe une aide à l'embauche de chômeurs de longue durée. Il faut la demander avant l'embauche auprès de l'ANPE sous la condition qu'on n'a pas licencié dans les 12 derniers mois. Ensuite les entreprises peuvent bénéficier d'une aide lorsqu'ils emploient des personnes handicapées, ils emploient dans les zones franches urbaines défavorisées, ils embauchent des cadres spécialisés en Recherche et Développement (Aide au recrutement pour l'innovation), etc.

En quatrième, il faut souligner l'importance de l'existence des emplois qui sont financés par l'État. Confronté au ralentissement économique et à la hausse du chômage, le gouvernement a décidé d'intervenir. Puisque le marché naturel a échoué, on injecte massivement de l'argent public pour créer des activités nouvelles. En 2009 et 2010, 5% du produit intérieur brut, soit 26 milliards de dollar sera consacré à ce plan de relance. En France, c'est Patrick Devedjian⁴¹ qui est chargé de la mise en oeuvre du plan de relance. Il a fixé plusieurs investissements privilégiés pour sauver les secteurs en difficulté (l'automobile, la bâtiment) ou pour développer les secteurs porteurs d'avenir (le transport, les énergies renouvelables).

Au total, on prévoit d'investir 870 millions d'euros dans les infrastructures de transport. Presqu'une moitié de ces moyens est destinée au réseau routier national et elle a pour but la rénovation des grandes axes et la modernisation de l'aménagement des sites. L'accent est également mis sur le projet du canal Seine-Nord-Europe. Sa construction va commencer à partir de 2011 et on estime créer 5000 emplois.

On espère amortir la crise dans le secteur du bâtiment avec l'injection de 1,5 à 2 milliards d'euros. On estime construire 100 000 logements sociaux supplémentaires et

⁴⁰ Il doit être soumis à un lien de subordination. Cette condition est remplie lorsque le salarié est affilié au régime de l'assurance chômage, qu'il est titulaire d'un contrat de travail, et qu'il est soumis à l'horaire collectif pratiqué dans l'entreprise.

⁴¹ Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, Ministre auprès du premier Ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance

rénover la performance énergétique des bâtiments. Selon les prédictions du gouvernement, on devrait créer 120 000 emplois jusqu' à 2020.

Le secteur des énergies renouvelables va bénéficier d'une relance. Les objectifs du Grenelle de l'environnement⁴² prévoient d'atteindre 23% d'énergie produite grâce aux sources renouvelables en 2020. L'énergie éolienne et solaire restent prioritaires. Si ce pourcentage est tenu, on pourrait employer 250 000 personnes.

Il est également utile de s'attarder sur les contrats du travail avec formation. Le but des emplois aidés est de donner une certaine qualification aux personnes sans titre professionnel et de les maintenir en contact avec le monde du travail. Cette qualification peut faciliter la recherche d'un emploi potentiel. Cette politique nous permet de diminuer les chiffres du chômage parce que les bénéficiaires de ce contrat sont impliqués dans la population active occupée. Mais n'oublions pas le fait que ce traitement de chômage est très coûteux pour les finances publiques. Ensuite, il y a un effet d'aubaine. Les secteurs privés peuvent profiter des finances de l'État. Les postes même, en l'absence des aides de l'État, seraient créés et les entreprises utilisent ce profit inattendu. Finalement, ce n'est qu'un décalage du problème et une solution temporaire pour la raison qu'à la fin du contrat de travail, ces gens vont se retrouver de nouveau sur le marché du travail.

- Le contrat de professionnalisation : Depuis le 4 mai 2004, ce contrat remplace le contrat d'orientation, le contrat de qualification (ou le contrat de qualification adulte) et le contrat d'adaptation. Il est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emplois âgés de 26 ans et plus. Son objectif est de soutenir une qualification professionnelle. Généralement, il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 6 à 12 mois et la durée de formation doit être au moins 15% de la durée totale. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans sont rémunérés en pourcentage du SMIC (de 55 à 80%) en fonction de leur âge et formation. La rémunération des bénéficiaires âgés de 26 ans et plus ne peut pas être inférieure au SMIC ou à 85% du salaire minimum conventionnel. Les employeurs sont déchargés de certaines cotisations patronales de sécurité sociale.

⁴² L'organisation vise à créer les conditions favorables à l'émergence en faveur de l'environnement.

- Le contrat d'apprentissage : Ce contrat s'adresse notamment aux jeunes de 16 à 25 ans. La durée du contrat dépend du type de profession et de la qualification préparée et varie de 1 à 3 ans. Il a pour but de fournir une qualification professionnelle avec l'obtention du diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié.
- Le contrat d'accompagnement : Depuis le 1^{er} mai 2005, ce contrat ainsi que le contrat d'avenir remplace le contrat emploi- solidarité et le contrat d'emplois consolidés. Il est renouvelable et à durée déterminée qui varie de 6 à 24 mois. Son objectif est de rendre possible une insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés sociales et professionnelles et il est destiné aux employeurs du secteur non marchand (collectivités territoriales, personnes morales de droit public et de droit chargées de la gestion d'un service public). Ces employeurs profitent de l'exonération de cotisations sociales patronales.
- Le contrat d'avenir : Il est destiné aux bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation de parent isolé et de l'allocation aux adultes handicapés. Le contrat est conclu à durée déterminée pour 2 ans, mais il existe une possibilité de dérogation. Il est également destiné aux employeurs du secteur non marchand qui peuvent profiter de l'exonération de cotisations sociales.

Finalement, pour lutter contre le chômage, il faut améliorer la formation qui n'est pas désormais flexible. Selon l'Académie des sciences, l'enseignement supérieur est devenu un fourre-tout inadapté à l'instruction de la masse très hétérogène et aux besoins de la société. Etant donné le processus de la globalisation, on observe le transfert de l'activité dans les pays à bas salaire. Face à cette situation, les experts soutiennent qu'il faut se spécialiser dans les secteurs de haute technologie et à forte valeur ajoutée. Pour atteindre ce but, il faut que la main-d'oeuvre soit bien instruite. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mettre en place des réformes de l'éducation.

A partir de septembre 2010 jusqu' à septembre 2012, on va introduire la nouvelle classe de seconde, la nouvelle première générale et la nouvelle terminale générale . Les nouveautés reposent sur la création d'un accompagnement, la mise en action de 2 enseignements dont au moins un doit être un enseignement d'économie,

l'introduction des groupes de compétences qui permettront d'améliorer le niveau des langues étrangères et un tutorat qui va conseiller et guider les élèves dans leur choix d'orientation.

En ce qui concerne l'enseignement tertiaire, le gouvernement a lancé une opération Campus au printemps 2008. Elle permet de sélectionner 10 campus universitaires qui vont recevoir des financements exceptionnels, le montant de 5 milliards d'euros issus de la vente des parts d'Electricité de France. On soutient que des véritables spécialisations territoriales apparaissent. A Toulouse, on va construire un épicerie de la recherche en aéronautique et en économie industrielle, à Grenoble, on va se concentrer sur l'innovation dans les nanotechnologies et les systèmes intelligents, tandis qu'à Aix-Marseille on prévoit de construire un Institut des sciences de la fusion nucléaire de haut niveau. On soutient également de construire des logements étudiants ou des laboratoires de recherche modernes. Pierre Singaravelou, président du Pôle de recherche et de l'enseignement supérieur bordelais prédit que "d'ici dix à quinze ans, la carte universitaire française aura été totalement bouleversée. Il y aura dix ou douze centres majeurs, et les autres fonctionneront comme des antennes de ces campus principaux."⁴³

Malgré l'effort du gouvernement d'améliorer le niveau de l'enseignement, on observe de nombreuses entreprises qui complètent le niveau initial de formation des salariés pour le faire coïncider avec les besoins de l'entreprise. Une étude fouillée⁴⁴ dit que plus de 90% de grandes entreprises la pratiquent. Elle touche aussi les entreprises de taille moyenne (de 63 à 85%) et un tiers des petites entreprises. Les secteurs concernés sont surtout les banques et assurances (71%), les postes et télécommunications (59%), le commerce (54%). Au contraire, l'hôtellerie-restauration (19%) et le bâtiment et travaux publics (24%) se trouvent dans le peloton de queue.

⁴³Singaravelou P., (2009), "La France redessine ses campus", *Le monde campus*, 19 963, 40-42

⁴⁴ Aventur F., Mibus M., Philippe C., (1996), " Enquête communautaire sur la formation professionnelle continue dans les entreprises - Rapport technique et premiers résultats de l'enquête française", <http://www.cereq.fr/cereq/b116.pdf>

Cependant, il est illusoire de s'imaginer que ces traitements résolvent les chiffres du chômage. On essaie de lutter contre le chômage depuis quelques décennies et on n'a pas encore trouvé des méthodes absolument efficaces. Les moyens de lutte mentionnés sont soumis à de nombreuses critiques.

Depuis les années 1950, l'Etat commence à traiter le chômage socialement. En 1958, l'assurance chômage est créée et on verse les indemnités aux chômeurs. La controverse porte sur le fait que certaines personnes restent volontairement au chômage et ne cherchent pas vraiment du travail pour bénéficier des indemnités. Il faut avoir un système d'indemnisation, mais l'indemnité versée ne doit pas être trop élevée. Si le salaire est comparable avec cette somme versée, des personnes priorisent de ne pas travailler. Ce problème est devenu inquiétant surtout avec les minorités étrangères. Ils raisonnent que ce n'est pas la peine de travailler quand le salaire minimum est comparable avec l'indemnité. En plus, on favorise le travail au noir, illégal. Comme cela les gens ont deux ressources : l'indemnité et le revenu du travail illicite.

Dans le cadre du traitement social du chômage, on éprouve des difficultés avec la réduction du temps du travail. L'erreur serait de croire qu'on va résoudre le problème du chômage en travaillant moins parce que la réduction du temps du travail ne permet pas de créer des emplois nets. Dans les entreprises avec une forte création de la valeur ajoutée (les scientifiques, les chercheurs, les enseignants du supérieur,..), la réduction du temps du travail peut diminuer le bénéfice de l'entreprise. Le chef de l'entreprise préfère avoir une main-d'oeuvre peu nombreuse, qualifiée et compétente que d'embaucher les chômeurs souvent moins performants qui ont besoin d'une formation. Puis, le coût pour l'entreprise est plus élevé. Il contient le coût de l'équipement pour chaque employé et le coût administratif lié à la gestion du personnel. En ce qui concerne les salaires, leur conservation va de pair avec l'augmentation du coût de la production. Face à cette situation, la compétitivité des entreprises baisse et ces derniers peuvent être opprimés par la concurrence internationale. Ensuite, la situation est difficilement maîtrisable si on veut diminuer les salaires. Les emplois qui sont faciles à diviser sont souvent ceux qui sont les moins rémunérés. A cause du salaire minimal, la division ultérieure du salaire n'est pas possible.

Ensuite, on pourrait voir la critique des emplois aidés. Cette politique est jugée coûteuse et inefficace. On estime que l'Etat a dépensé 66,8 milliards d'euros pour l'emploi en 2003 et cette somme est constamment en hausse. Malgré cette somme énorme, ces emplois sont considérés comme improductifs et déconnectés des besoins du marché du travail. Une autre critique concerne le ciblage des emplois aidés. En 1997, on a mis en place des emplois jeunes. Au lieu de privilégier les personnes sans qualification, c'étaient les diplômés de l'enseignement tertiaire qui ont profité de ces postes.

Et finalement, la question du plan de relance est mise en doute. L'histoire nous montre que l'efficacité de ce plan reste controversée. La politique de relance prise par J. Chirac après les années 1970 est reconnue comme un échec qui a entraîné l'inflation et le chômage en même temps. En 1981 P. Mauroy a adopté un plan de relance amélioré: 250 000 emplois publics, les dépenses pour financer 50 000 logements, le relèvement du SMIC et en même temps le blocage des prix. Cette démarche a entraîné la dévaluation du franc.

Le plan anti-crise de 2008 est également critiqué. Les économistes constatent que le soutien à la consommation, le moteur de l'économie française, est faible (il ne représente que 2,6% de la somme total). Mais un obstacle insurmontable est l'augmentation de déficit public dû à la hausse des dépenses publics. Nicolas Sarkozy affirme que "les caisses de l'Etat sont vides".⁴⁵ En 2009, le déficit budgétaire a augmenté de 22 milliards d'euros ce qui représente 3,9% du PIB et la dette publique est de 77% du PIB. Les experts nous préviennent que cette dette pourrait se traduire par une hausse des impôts.

Pour conclure, on peut mentionner la parole du François Mitterrand. "En matière de lutte contre le chômage, tout a été essayé et tout a échoué"⁴⁶, affirmait-il pour décrire l'impuissance des politiques économiques et la fatalité du chômage en France. Les moyens de lutte utilisés contre le chômage ne peuvent qu' adoucir ces effets indésirables.

⁴⁵ Lattard H., 2009, "Les 4 critiques des opposants au plan de relance Sarkozy", http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/les-4-critiques-des-opposants-au-plan-de-relance-sarkozy_171582.html

⁴⁶ OCFC, (2007), *L'économie française 2008*, La découverte

Conclusion

Quelle conclusion peut-on tirer sur le chômage? C'est à partir des années 1970 que le taux de chômage commence à être élevé, voire supérieur par rapport à la moyenne des autres pays de l'OCDE. Ces comparaisons sont assurées grâce à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques qui réalise les enquêtes soumises aux normes internationales. Cependant, un nombre précis de chômeurs est difficilement quantifiable et ces statistiques ne reflètent qu'un nombre approximatif. Actuellement, le taux de chômage a franchi la barre de 10% et il peut varier en fonction du sexe, de l'âge, des diplômes, des catégories socioprofessionnelles, de la nationalité et du lieu de vie. Même si l'écart de chômage entre les hommes et les femmes diminue, les femmes restent toujours plus touchées par ce phénomène. Quant à l'âge, les jeunes, ayant peu d'expériences professionnelles, sont plus concernés par le chômage. Ensuite, les personnes sans qualification requise sont souvent plus exposées au chômage à cause de la mutation de la structure de l'emploi et l'intellectualisation des tâches de travail. Etant donné le territoire français très hétérogène, on observe la diversité régionale des emplois et par la suite des taux de chômage différents. La situation paradoxale est que la région Nord Pas-de-Calais, auparavant si productive avec une forte polarisation de l'industrie, est aujourd'hui une première victime du chômage.

La question est de définir les causes principales et de trouver les moyens de lutte appropriés. Parmi les causes les plus sérieuses, on peut nommer le baby-boom et le flux des immigrés pendant les années d'après guerre et l'inadéquation entre la formation et les besoins actuels des entreprises. Ensuite, on a étudié la problématique du progrès technique dont la principale difficulté porte sur la mutation d'emplois et sur la mobilité sectorielle peu fréquente. De nos jours, la France souffre de plus en plus d'une oppression de la concurrence internationale et elle semble être peu compétitive au niveau du système fiscal, du coût du travail, du nombre d'entreprises de taille moyenne, etc. Aujourd'hui, c'est notamment une crise économique qui joue un rôle important sur la hausse du chômage. Dans la dernière partie, on s'est concentré sur les moyens pour lutter contre le chômage et on a présenté quelques stratégies principales telles que l'indemnisation du chômage, l'aide à la recherche de

l'emploi, l'augmentation du nombre d'emplois disponibles, etc. On a conclu que la société du plein-emploi ne peut pas être atteinte et on ne peut pas annoncer la fin du chômage en France. Malgré cette constatation, toutes les stratégies permettent de limiter les hausses du chômage et d'atténuer la souffrance des chômeurs, voire de prévenir des révoltes sociales. Même si les aides à l'emploi et l'indemnisation peuvent conduire à une baisse de la productivité, ce sacrifice est nécessaire pour diminuer l'extinction de la pauvreté et l'exclusion totale des chômeurs de la société. Dans le futur, il faut assurer une baisse concécutive du chômage grâce à une économie de la connaissance, c'est-à-dire qu'il faut augmenter les investissements dans la recherche et dans les innovations, telles que les nanotechnologies, biotechnologies, informatique,etc. Il paraît également rentable de se lancer vers la croissance verte (toutes les activités économiques qui respectent l'environnement).

Résumé

Le chômage de masse qui touche gravement toute la population est apparu en France vers la fin des années 1960 et il est constamment en hausse. On estime atteindre la barre de 10% à la fin de l'année 2009. Cependant, le chômage n'est pas présent de façon égale dans la société. Parmi les catégories les plus exposées au chômage, on peut nommer les femmes, les jeunes, les seniors, les sans-diplôme, les ouvriers non-qualifiés et les immigrés. On voit également des inégalités régionales et on peut constater que le Nord de la France est plus touché que le reste du territoire.

Les économistes se mettent d'accord que les difficultés résident en quelques facteurs principaux. D'abord, c'est l'évolution démographique qui était considérée comme le facteur numéro 1. Ensuite, on peut mentionner l'innovation technologique et l'inadaptation de la formation au marché du travail. La difficulté réside dans le fait que les tâches deviennent de plus en plus intellectuelles et elles nécessitent des générations bien formées. Etant donné la mondialisation et l'ouverture des marchés, la France est soumise à la concurrence internationale et à la délocalisation. Et finalement, la cause du chômage repose sur la faiblesse de l'activité économique principalement liée aux crises économiques.

Pour lutter contre le chômage, on présente 2 politiques. La politique passive analyse le chômage comme un phénomène qui est difficile à éliminer et elle ne s'efforcent qu'à corriger les effets. On y classe une indemnisation du chômage et une aide à la recherche de l'emploi. Par contre, la politique active s'efforce d'augmenter le nombre d'emplois disponibles par la réduction de la durée de vie active, par la limitation de l'immigration, par les divers subventions et les emplois aidés. Pour conclure, même si on essaie de lutter contre le chômage depuis des décennies et si on a élaboré plusieurs stratégies, on n'a pas trouvé une solution optimale qui pourrait résoudre ce problème et donc il paraît impossible de revenir au plein emploi.

Resumé

Masová nezamestnanosť, ktorá veľmi nepriaznivo vplýva na celú populáciu, sa vo Francúzsku objavila na konci 60-tych rokov a neustále sa zvyšuje. Na konci roku 2009 dokonca prekročila hranicu 10%. Avšak nezamestnanosť nepostihuje všetkých rovnako. Medzi kategórie, ktoré sô najviac postihnuté týmto javom, patria najmä ženy, mladí ľudia, seniori, ľudia so základným vzdelaním, nekvalifikovaní robotníci a imigranti. Tak isto konsštatujeme regionálne nerovnosti, pričom najviac postihnutý je sever Francúzska.

Ekonomovia sa zhodujú, že príčiny nezamestnanosti spočívajú v niekoľkých hlavných bodoch. Ako faktor číslo 1 uvádzajú odborníci demografický vývoj. Nasledujú technologické inovácie a nesúlad medzi vzdelaním a požiadavkami trhu, kde sa hlavným problémom stáva náročnosť pracovných povinností, ktorá vyžaduje náležito vzdelaných ľudí. Vzhľadom na mondializáciu a otvoreníu trhov je Francúzsko vystavené medzinárodnej konkurencii a delokalizácii. Posledná hlavná príčina spočíva v slabej ekonomickej aktivite, ktorá je spojená predovšetkým s ekonomickými krízami.

V boji proti nezamestnanosti poznáme 2 taktiky. Pasívna politika analyzuje nezamestnanosť ako fenomén ťažko eliminovateľný a snaží sa zjemniť jeho dopad na postihnuté obyvateľstvo. Zaraďujeme tu napríklad poskytovanie dávok v nezamestnanosti alebo pomoc pri hľadaní zamestnania. Naopak, aktívna politika má za cieľ zvýšiť počet disponibilných pracovných miest. Medzi hlavné nástroje tejto politiky patrí zníženie produktívneho veku, obmedzenie imigrácie, rôzne dotácie a vytváranie pracovných miest za pomoci štátu. Napriek rôznym stratégiám a snahe bojovať proti nezamestnanosti, ktorá trvá už niekoľko desaťročí, sa nepodarilo nájsť optimálne riešenie a nezamestnanosť úplne eliminovať.

Bibliographie

1. Cahuc, P., Zylberberg A.: Chômage, fatalité ou nécessité?. Paris: Flammarion, 2004. ISBN: 2-08-210361-7
2. INSEE: Tableaux de l'économie française: 2001-2002. Paris: INSEE, 2001. ISBN: 2-11-067-901-8
3. INSEE: Tableaux de l'économie française: 2002-2003. Paris: INSEE, 2002. ISBN: 2-11-068098-9
4. INSEE: Tableaux de l'économie française: 2004-2005. Paris: INSEE, 2004. ISBN: 2-11-068195-0
5. INSEE: Tableaux de l'économie française: 2005-2006. Paris: INSEE, 2005. ISBN: 2-11-068336-8
6. OCFC: L'économie française 2008. Paris: La découverte, 2007. ISBN: 978-2-7071-5265-7

Article:

1. Alternative Economique hors-série, N°78, octobre 2008
2. Le Monde campus, N°19 963, le 31 mars 2009

Sources électroniques :

1. ANPE (Agence nationale pour l'emploi), page consultée en janvier 2010, <http://www.pole-emploi.fr>
2. Aventur F., Môbus M., Philippe, page consultée en mars 2010, Centre d'études et de recherche sur les qualifications, <http://www.cereq.fr>
3. CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie), page consultée en janvier 2010, <http://www.acfci.cci.fr>
4. Douay P., page consultée en mars 2010, <http://entreprise.77.evous.fr>
5. Encyclopédie gratuite, page consultée en février 2010, <http://www.encyclopedie.fer-forge-art.com/>
6. Hoang-Ngoc L., page consultée en mars 2010, <http://sites.radiofrance.fr/>
7. INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), page consultée janvier-avril 2010, <http://www.insee.fr/fr>
8. Lattard H., page consultée en avril 2010, <http://www.lexpansion.com/>

9. Le Figaro, page consultée en février 2010, <http://www.lefigaro.fr/>
10. Ministère du Travail, de la Solidarité et de la fonction publique, page consultée en mars 2010, <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>
11. OECD (Organisation de coopération et de développement économiques), page consultée en février-avril 2010, <http://www.oecd.org>
12. Sénat, page consultée en janvier 2010, <http://www.senat.fr>
13. WTO (Organisation mondiale du commerce), page consultée en mars 2010, <http://www.wto.org/indexfr.htm>
14. Zanda J.-L., Fondeville Y, page consultée en janvier 2010, Etablissement public de recherche sur l'emploi, <http://www.cee-recherche.fr/>

Annotation

Prénom, nom	Lenka Krajčovičová
Faculté	Faculté des lettres, département des Etudes romaines
Titre du mémoire	Le chômage en France
Titre en anglais	Unemployment in France
Directeur du mémoire	Ing. Michel Viland
Langue	français
L'année	2010

Nombre de signes	100 187
Nombre de pages	54
Littérature appliquée	22
Mots clés	Chômage, évolution, inégalités, causes, moyens de lutte
Annotation	Ce mémoire aborde le sujet du chômage en France. Dans la première partie théorique, on donne une définition du chômage et on fait une analyse des inégalités. Dans la deuxième partie, on décrit les causes du chômage. Et finalement, on a ciblé les moyens de lutte contre le chômage.
Mots clés en anglais	Unemployment, evolution, inequalities, causes, way of solutions
Annotation en anglais	This diploma thesis deals with the unemployment in France. The first, theoretical part is engaged in defining this phenomenon and in analysing its inequalities. The second part is concerned with the causes of unemployment. The ways of elimination and supports to fight against this privation are describing in the last part.